

---

## Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



# La Guadeloupe dans l'obédience de Vichy 1940/1943

Dominique Chathuant

---

Number 91-92-93-94, 1er trimestre–2e trimestre–3e trimestre–4e trimestre 1992

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1043730ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1043730ar>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

### ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Chathuant, D. (1992). La Guadeloupe dans l'obédience de Vichy 1940/1943. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (91-92-93-94), 3–40. <https://doi.org/10.7202/1043730ar>

# La Guadeloupe dans l'obédience de Vichy 1940/1943

par  
Dominique CHATHUANT\*

Dans ses deux ouvrages consacrés à la Dissidence, Eliane Sempaire posait à plusieurs reprises le problème du choix du gouverneur Sorin<sup>1</sup>. Si ce problème n'est pas à proprement parler celui qui nous occupe, il importe tout de même d'observer quelques remarques à propos de ce fameux choix. Pourquoi la Guadeloupe est-elle restée si longtemps dans le camp de Vichy ? Pour beaucoup, poser une telle question équivaut à imputer la responsabilité du maintien du régime vichyste en Guadeloupe au seul gouverneur. Sans doute cette idée est-elle renforcée par l'image que nous fournit une tradition orale pour qui le chef de la colonie incarne et finit par désigner la période de 1940-1943. On peut tout de même s'interroger sur la part de responsabilité réelle de Sorin quant à l'appartenance de la Guadeloupe à l'ensemble vichyste. Le gouverneur pouvait-il se permettre de choisir autre chose que le maintien d'une souveraineté qui, au demeurant, était légale ? On ne peut comprendre la raison de l'allégeance des hauts-fonctionnaires guadeloupéens au régime d'armistice sans évoquer le rôle de l'amiral Robert d'une part et des contraintes géopolitiques d'autre part, ce qui peut déboucher sur l'observation de quelques constantes de l'histoire guadeloupéenne.

## I. LE PROBLEME DE LA RESPONSABILITE POLITIQUE

### Nomination d'une autorité supérieure aux Gouverneurs

Les périodes de conflit ont rarement la réputation d'être profitables à l'exercice de la démocratie. Pour des raisons tenant entre autre à la

---

\* Extrait d'un mémoire de maîtrise soutenu en 1991 sous la direction d'Annie Rey-Goldzeiguer (D. Chathuant, *Aux origines de la Dissidence guadeloupéenne 1940/1943*, URCA Reims 1991, ADG 1992). La partie présentée ici correspond seulement au contexte de la Dissidence.

1. E. Sempaire, *La Guadeloupe an tan Sorin*, mémoire de maîtrise, CUAG, Fort-de-France 1979, reed. E. Kolodziej, EDCA, FdF. 1984, pp. 40 et seq ; *La Dissidence an tan Sorin*, Jazor Pointe-à-Pitre 1989, pp. 27 à 39.

sécurité, elles correspondent en effet à des moments de restrictions des libertés.

Dans les territoires français d'Amérique, la perspective de guerre conduisit à une mesure qui faisait figure d'innovation dans les structures de pouvoir auxquelles la Guadeloupe, comme la Martinique, étaient habituées. Il s'agissait de la création d'une autorité générale étendue aux Antilles à la Guyane et à St-Pierre-et-Miquelon<sup>2</sup>.

Une institution de ce genre existait déjà avant 1939 pour les Antilles Britanniques dotées d'un administrateur résidant à Trinidad. Bien qu'on eût beaucoup parlé avant-guerre de nommer un Gouverneur Général des Antilles-Guyane, la décision d'une telle création n'avait jamais été prise. Peut-être à cause de l'agitation que soulevait régulièrement cette idée auprès des Conseils Généraux.

Arguant de leur républicanisme mais aussi de leur qualité de vieilles colonies et donc de citoyens français à part entière, les politiciens des Antilles francophones semblaient refuser en bloc un projet qu'on agitait sous leur nez en guise d'épouvantail après chaque grève agricole<sup>3</sup>. C'eût été une atteinte à ce qu'ils aimaient nommer les prérogatives du Conseil Général. En outre, cela n'aurait pas ménagé la susceptibilité des Antillais « Français depuis trois siècles »<sup>4</sup> que de les ramener au niveau d'administration des « indigènes » d'Afrique noire.

La perspective d'un conflit conduisit Mandel, Ministre des colonies du cabinet Daladier, à nommer dans les territoires d'Amérique une autorité militaire située au dessus des Gouvernorats et appelée à leur donner des ordres en cas de besoin. Cette décision de Mandel n'était pas spécifique aux Antilles, elle existait aussi, entre autres, pour le protectorat de Syrie<sup>5</sup>.

Fait nouveau dans l'histoire récente des Vieilles colonies d'Amérique, la perspective d'un conflit européen amenait donc la création d'une autorité au dessus des gouverneurs : le *Haut-Commissariat de la République au théâtre de l'Atlantique-Ouest*. De fait, cette autorité nouvelle était un Gouverneur Général sans le nom. La seule différence résidait dans le caractère provisoire d'une décision prise pour les besoins du conflit.

Le 14 septembre 1939, débarqua en Martinique un officier de marine en retraite, l'Amiral Robert, admis à reprendre du service en raison des événements internationaux et nommé commandant en chef du *Théâtre de l'Atlantique-Ouest*<sup>6</sup>. Cette fonction couvrait alors St-Pierre-&-Miquelon, la Guyane et la Guadeloupe. La Wehrmacht étant plutôt attendue sur la Somme ou dans les Ardennes que dans la Baie des Flamands ; il est facile d'imaginer que le théâtre d'opération en question ne constituait pas la préoccupation majeure du Ministère de la Guerre. Dans l'hypothèse où

---

2. F.A. Baptiste, « Le régime de Vichy en Martinique » *Les Cahiers du CERAG*, n° 37, Fort-de-France novembre 1979, p. 3.

3. E.g. Discours d'A. Lara au Conseil Général, 1<sup>re</sup> session de 1930, MI 468/ANSOM 3386/1 p. 7 ; Bangou, *Les aspects...*, *op. cit.*, pp. 164 et 168.

4. L. Farrugia, « Le Tricentenaire », *Historial Antillais*, Vol. 5, *op. cit.*

5. J-B. Duroselle, *L'abîme 1939-1944. Politique étrangère de la France*, Paris 1982, p. 87.

6. *Ibid.*

un ministre radical comme Mandel connaissait les convictions politiques conservatrices et cléricales de Robert, que pouvait-il confier à ce vieil officier de Marine en retraite sinon une sinécure peu glorieuse reliée à des tâches d'intendance ?

Tout porte donc à croire que le rôle de Robert en 1939 se limitait avant tout à l'expédition des affaires courantes : le ravitaillement et la police. Ses premières mesures de juin 1940 furent significatives. L'une d'elles, consistait à entreprendre une démarche auprès de Demerara afin de mettre en place un circuit d'achat de riz à la Guyane Hollandaise<sup>7</sup>. L'autre concernait l'échange, avec ses homologues britanniques, de listes d'expulsés ou d'individus suspects<sup>8</sup>. Aucun gouvernement en guerre ne pouvait se permettre le luxe d'une révolte coloniale. La propagande d'indépendance nationale, courante dans l'Empire, pouvait en effet faire craindre au Département d'avoir à ouvrir un deuxième front<sup>9</sup>. Cette attitude, si elle trouva sa justification *a posteriori*<sup>10</sup>, restait cependant inadaptée aux Antilles françaises puisqu'il ne semblait pas, en 1940, y avoir de revendications nationales dans la population antillaise<sup>11</sup>. On peut donc penser que l'Amiral Robert n'était pas à proprement parler un « pistonné ». Pourtant, le cours imprévu des événements allait le confronter à une situation difficile. Au plan de la politique intérieure, il était tout désigné pour appliquer la politique d'un Etat réactionnaire comme celui de Vichy. Malheureusement pour lui, la situation géographique du *Théâtre de l'Atlantique-Ouest*, à deux heures d'avion du Canal de Panama, l'appartenance de cette entité à un ensemble politique de plus en plus hostile aux E.U<sup>12</sup>, allait lui donner un rôle diplomatique auquel il ne s'attendait peut-être pas.

### L'amiral Robert, instrument idéal de la Révolution Nationale

Militaire âgé, l'amiral Robert n'avait aucune raison de désobéir à un gouvernement présidé par le maréchal Pétain, héros de la grande guerre. Il était explicable qu'il suivît naturellement un homme de sa génération plutôt qu'un jeune général de brigade à titre provisoire qui, au demeurant, avait été mis hors-la-loi par les tenants du pouvoir légal. Lorsque l'amiral Robert prit connaissance de la motion votée le 25 juin par le Conseil Général de la Martinique contre l'Armistice, il l'écarta aussitôt sans même la transmettre aux autorités supérieures<sup>13</sup>, semblant avoir été convaincu par les télégrammes de Darlan datés des 22 et 23 juin<sup>14</sup>. Persuadé que l'armistice était une solution raisonnable, l'Amiral se sentit conforté dans ses positions par son maintien en Martinique en qualité de Haut-Commissaire au Théâtre de l'Atlantique-ouest. En outre, son potentiel militaire se trouvait légèrement renforcé par l'arrivée, fin juin 1940 en Martinique,

---

7. Robert à COL. 5 Juin 1940, ANSOM AF.POL.c 2285 d1.

8. *Ibid.*

9. J-B. Duroselle, *op. cit.*

10. E.g. Tunisie, Algérie, Indochine...

11. A-P, Blérald, *La question nationale...*, *op. cit.*

12. R. Paxton, *La France de Vichy*, Paris 1973, pp. 15 à 133.

13. G. Robert, *La France aux Antilles 1939-1943*, Paris, Plon 1950, pp. 37/38 ; J-B. Duroselle, *L'abîme*, *op. cit.*, p. 329.

14. Duroselle, *op. cit.*, pp. 328 et seq.

de bâtiments ayant échappé à la débâcle et dont l'un transportait 300 tonnes d'or de la Banque de France. Un autre navire, l'Emile-Bertin possédait à son bord 107 avions récemment achetés aux E.U.<sup>15</sup>.

Les idées conservatrices de cet officier de marine faisaient de lui l'instrument idéal pour appliquer aux Antilles le régime qui s'installa en France courant juillet<sup>16</sup>. S'il est vrai qu'il restait le seul maître à bord pour appliquer la Révolution Nationale à sa guise, il serait difficile de lui imputer la création d'un régime qui, jusqu'à preuve du contraire naquit à Vichy. Cependant ce régime prit une tournure particulière aux Antilles, davantage à cause d'une spécificité coloniale que de l'option individuelle du seul commandant en chef. Soulignons au passage la sincérité de l'adhésion de Robert à Vichy, puisqu'il alla jusqu'à décliner l'invitation que lui proposa Darlan, rallié aux Américains après leur débarquement de novembre 1942 en Algérie<sup>17</sup>. Cette confiance en Pétain et en la Révolution Nationale n'était pas sans susciter de nombreux tracasseries à Robert, obligé de faire cohabiter ses territoires « vichistes » avec un contexte géopolitique hostile. Il lui fallait en effet perpétuer ce qu'il pensait être la continuité de la souveraineté française d'un ensemble de territoires très exposés aux remous de la politique internationale.

## II. LES CONTRAINTES EXTERIEURES

Une conjoncture diplomatique difficile

### *Le déclin britannique*

L'attitude de la Grande-Bretagne dans la Caraïbe en 1940 résume l'histoire du déclin européen dans la région.

La première étape de ce processus se caractérisa par une démonstration de forces sans suite. Lorsque, le 28 juin 1940<sup>18</sup>, le gouverneur Young de Trinidad rendit visite à l'amiral Robert, il semble, d'après F.A. Baptiste, qu'il n'usât pas de la diplomatie élémentaire pour éviter de froisser l'officier français affecté par la défaite. Aussi, sa démarche visant à rallier les territoires français d'Amérique au comité de Londres resta sans suite. Quelques jours plus tard, le 3 juillet, l'opération Catapult qui aboutit à l'épisode de Mers-El-Kébir n'arrangea en rien les relations des Britanniques avec une marine française traditionnellement anglophobe. Or cette opération Catapult avait pour corrolaire un projet d'action dans la Caraïbe française. Celui-ci fut mis en évidence par la présence des croiseurs Fidji et Dunedin au large de la Martinique à partir du 4 juillet.

Il fallut attendre septembre 1940 pour que la Grande-Bretagne abandonne définitivement tout projet de coup de main sur les Antilles françaises. La tentative anglo-gaulliste de Dakar ayant échoué, l'amirauté britannique se détourna du projet Astérisk qui visait à prendre le pouvoir

---

15. *Ibid.*

16. F.A. Baptiste, *op. cit.*, p. 5 ; l'amiral expose lui-même ses sympathies politiques dans G. Robert, *op. cit.*, pp. 1 à 36.

17. Duroselle, *op. cit.*, p. 509.

18. F.A. Baptiste, *op. cit.* p. 8.

en Guadeloupe et en Martinique pour ensuite remettre ces territoires aux autorités gaullistes<sup>19</sup>. Les croiseurs britanniques finirent par s'éloigner en novembre 1940.

S'il est vrai que les tracasseries anglaises persistèrent jusqu'à cette période avec la saisie régulière du courrier français<sup>20</sup>, la Grande-Bretagne, en difficulté en Europe, s'en remettait en fait à la vigilance de l'Oncle Sam<sup>21</sup>, laissant à ses gouverneurs les seuls problèmes d'intendance et de maintien de l'ordre intérieur<sup>22</sup>. Pour l'heure, les préoccupations de Londres étaient éloignées des Antilles.

### *La Caraïbe, Méditerranée américaine*

C'était bien avant 1940 que les EU avaient manifesté leur inquiétude quant à la perspective d'un conflit, puisque, déjà en 1938, à la Conférence de Lima, avaient été proclamés les Principes de solidarité de l'Amérique opposés à toute importation d'une guerre européenne<sup>23</sup>. Renouvelés peu après le début du conflit par les résolutions de la conférence panaméricaine de Panama d'interdire tout acte de guerre à proximité des côtes, ces mesures furent à nouveau renforcées par les conclusions de la conférence convoquée à La Havane après la débâcle de la France et des Pays-Bas, deux Etats propriétaires de colonies dans la région<sup>24</sup>.

Pour les Etats américains, (c'est-à-dire surtout pour les EU vu l'inégalité du rapport de force<sup>25</sup>) il fallait prévenir toute éventualité d'un transfert de souveraineté<sup>26</sup> consécutif à la disparition des Etats vaincus, en l'occurrence les Pays-Bas, pour Sint-Marteen, Curaçao, Bonaire, Aruba, Saba et Saint Eustache. Cette décision n'eut pas vraiment de suite puisque ce furent les Britanniques qui se chargèrent d'administrer la Guyane Néerlandaise<sup>27</sup>.

Dans le cas des colonies françaises, une telle installation ne se justifiait pas a priori puisque l'Etat français existait toujours légalement. Aucune mesure ne fut donc adoptée pour les territoires français d'Amérique malgré la présence en Martinique de 107 avions récemment achetés aux EU<sup>28</sup>. Pour prévenir les risques évidents de mainmise allemande sur les Antilles, les Américains créèrent la notion d'acéphalie de gouvernement, terminologie permettant de légitimer une éventuelle intervention militaire

---

19. *Id.*, pp. 8 et 9 ; voir aussi, du même auteur, « The Vichy regime in Martinique caught between the US & the UK » in *The Caribbean Yearbook of international relations*, L. Manigat ed. Trinidad 1975.

20. Robert à Col, 3 nov. 1940, ANSOM 2285/1

21. *Infra.*

22. Cela explique diverses arrestations dans les Antilles Britanniques au cours de l'année 1940, celle du politicien jamaïcain Bustamante interné pour *incitation à la grève* et celle du syndicaliste trinidadien Uriah Butler, emprisonné à *titre de précautions*. Cf D. Guérin, « Un futur pour les Antilles ? », *Les Temps Modernes*, n° 122, pp. 1186 et seq. Paris 1956.

23. J-B. Duroselle, *De Wilson à Roosevelt, Politique extérieure des Etats-Unis de 1913 à 1945*, Paris 1963, pp. 435 et seq.

24. *Ibid.*

25. Cf Gordon Connel Smith, *The US & Latin America*, Londres 1966 ; Mexico 1971.

26. *Note de synthèse du 18 mai 1942*, MAE, AF. POL. 2285/1.

27. F.A. Baptiste, *The Vichy regime...*, *op. cit.* ; Duroselle, *L'abyme...*, *op. cit.*, p. 329.

28. MAE à Col. 6 août 1940. ANSOM 2285/1.

de Washington en Guadeloupe ou en Martinique malgré la persistance effective d'un Etat français<sup>29</sup>.

Entre juillet et septembre 1940, suite à la demande de Churchill mais aussi aux propositions de groupes de pressions américains imprégnés de la doctrine Monroe<sup>30</sup>, Etasuniens\* et Britanniques procédèrent à une entente connue sous le nom de Destroyer Deal. Cinquante vieux destroyers américains furent livrés à la Grande-Bretagne qui, en échange, évacua 40 bases militaires dans la région Caraïbe dont celles d'Antigua et de Ste Lucie, en face de la Guadeloupe et de la Martinique<sup>31</sup>.

Cette affaire consacrait donc la substitution des EU à l'Europe dans cette partie du globe, et illustre à merveille un processus de déclin européen au nouveau monde, qu'avait accéléré le contexte du second conflit mondial. Pour l'heure, l'intransigeance de Londres était remplacée par la neutralité ambiguë des EU, ce qui empêchait les Antilles françaises de rejoindre ce que Vichy appelait la Dissidence. C'est donc avec les EU que l'amiral Robert dut traiter pendant deux ans et demi : d'août 1940 à novembre 1942.

Les tractations franco-américaines dans la Caraïbe commencèrent avec la visite d'un officier de l'US Navy à Fort-de-France le 5 août 1940, l'amiral Greenslade. Celle-ci aboutit à une première entente, conséquence directe de la conférence de La Havane, ces accords garantissaient aux EU plusieurs assurances dont celle d'un préavis sur l'appareillage de tout bâtiment français<sup>32</sup>. L'affaire aurait pu en rester là mais les signes donnés par le gouvernement français d'un début d'entente avec l'Allemagne allaient relancer à plusieurs reprises de nouvelles négociations.

Au lendemain de l'affrontement des Anglo-Gaullistes avec les Français Vichistes de Dakar, l'état d'alerte fut renforcé à Panama où l'essai des sirènes d'alarmes devint quotidien alors que des régiments d'ordinaire stationnés à Long Island étaient transférés dans la zone du Canal<sup>33</sup>. A partir de ce moment, des avions américains s'autorisèrent le survol des Antilles françaises alors que des avions brésiliens atterrissaient en Guyane<sup>34</sup>.

Peu après la rencontre de Pétain et Hitler à Montoire et la promesse française d'une politique de collaboration, les effectifs des Marines à Guantanamo furent renforcés<sup>35</sup>. L'amiral Greenslade se rendit à nouveau en Martinique en novembre pour procéder à une nouvelle modification des accords dans le sens d'une restriction de l'autonomie de Robert<sup>36</sup>. Les contraintes américaines étaient accompagnées de prêts au ravitaillement gagés sur les avoirs français qui étaient gelés dans les banques américai-

---

29. MAE à Col. *op. cit.* ; voir aussi Duroselle, *op. cit.*, & Baptiste, *op. cit.*

30. Duroselle, *De Wilson à Roosevelt...*, *op. cit.*, p. 302.

\* On pourra trouver ce néologisme inélégant mais il apparaît plus adéquat que le mot « Américain » dont la signification peut être plurielle.

31. MAE à Col.,...*op. cit.* ; E. Williams, De Colomb à Castro, *Histoire de la Caraïbe*, Paris Présence Africaine 1975, p. 453.

32. *Note de synthèse du 18 mai 1942*, MAE, ANSOM 2285/2.

33. Ruellan, attaché militaire à Panama, à Guer./Vichy 25 août 1940. ANSOM 2285/1.

34. Col. à Amiraute, 14 septembre 1940, ANSOM 2285/1.

35. Ruellan, attaché militaire à Caracas, à Guer./Vichy 25 octobre 1940. ANSOM 2285/1.

36. Robert à Amiraute, 3 novembre 1940, ANSOM 2285/1.

nes. Cette « aide » permit alors de pallier tant bien que mal la disparition progressive des liaisons maritimes entre les Antilles Françaises et leur métropole<sup>37</sup>.

Quand en avril 1941, à la suite de la révolte irakienne contre le mandat britannique, Vichy proposa au Reich d'utiliser la Syrie, sous mandat français pour secourir la rébellion il devint difficile de douter du zèle empressé de la France envers l'Allemagne. A cette époque, une note secrète de Darlan demanda à Berlin « *les moyens de justifier d'un conflit ouvert avec la GB ou les EU* »<sup>38</sup>. Les Américains rendirent alors publics les accords Greenslade-Robert, jusque là dissimulés aux Allemands, se réservant le droit de les dénoncer à tout moment<sup>39</sup>. Enfin, à la suite de l'attaque japonaise sur Pearl Harbor, les EU, désormais officiellement belligérants, dépêchèrent le contre-amiral Horne à Fort-de-France afin que les accords fussent à nouveau modifiés. Les préavis d'appareillage des Français furent portés à quatre jours<sup>40</sup>. Après la conférence de Rio de Janeiro en janvier 1942, la plupart des Etats américains entrèrent formellement dans la guerre contre l'Allemagne. Survint alors, en février 1942, l'affaire du bombardement d'Aruba par des sous-marins allemands qui déposèrent un blessé en Martinique<sup>41</sup>. Les EU exigèrent aussitôt l'interdiction des Antilles aux navires de l'Axe<sup>42</sup>, accompagnant leur demande d'une démonstration de force à St Barthélémy et en Guyane où atterrirent des avions étasuniens et brésiliens<sup>43</sup>.

En définitive, les accords franco-américains furent dénoncés le 9 mai 1942 par l'amiral Hoover qui exigea l'immobilisation des bateaux français<sup>44</sup>. Ceux-ci furent en fait démontés<sup>45</sup>. En outre, selon une méthode chère à Cordell Hull et Sumner Welles<sup>46</sup>, l'autorité de Robert fut officiellement dissociée de celle de Vichy où Laval venait de revenir au pouvoir.

Désormais, il devint de plus en plus ardu pour Robert de procéder au ravitaillement des îles alors que, dès 1940, il avait accusé les EU de vouloir y susciter des troubles sociaux grâce à la faim<sup>47</sup>. Il ne restait plus guère que la liaison Antilles-Afrique du Nord pour subvenir aux besoins locaux, or, celle-ci fut interrompue en novembre 1942 à la demande des Allemands, suite au débarquement américain en Algérie. La seule échappatoire résidait désormais dans un ralliement aux Alliés mais Robert, en pétainiste convaincu, écarta cette éventualité, même après le revirement d'un Darlan, devenu subitement pro-américain à la fin de 1942<sup>48</sup>. A la demande de Laval d'autoriser des navires de ravitaillement pour les Anti-

---

37. Attaché naval à Vichy, 19 novembre 1940 ; Laval à Col., 3 décembre 1940 ANSOM 2285/1 ; Rapports de la DAP, ANSOM 2520/9, R.13 ; Duroselle, *L'Abyme...*, op. cit., p. 332.

38. J-P. Azéma, *De Munich à la Libération*, Paris 1979, p. 123.

39. *Note de synthèse...*, op. cit., p. du 12/6/41.

40. *Id.* p. du 17/12/41.

41. *Id.* p. du 16/2/42.

42. *Id.* p. du 23/2/42.

43. Dossier « atterrissages d'avions », ANSOM 2285/6.

44. *Note de synthèse...*, op. cit., p. du 9/5/42 ; G. Robert, ... op. cit., p. 122.

45. Robert à Col. 18 mai 1942 ; Robert, op. cit., p. 129.

46. Duroselle, *De Wilson...*, op. cit., p. 371. Il s'agit bien sûr du Secrétaire d'état et de son directeur aux affaires américaines.

47. Rapports de la DAP... op. cit., p. du 8/5/41.

48. Duroselle, *L'Abyme...*, op. cit., p. 509.

lles, Ribbentrop et Krug Von Nidda répondirent par l'affirmative en précisant qu'ils ne répondaient d'aucune erreur d'identification susceptible de donner lieu à un torpillage<sup>49</sup>. Le ton de Ribbentrop dans ce télégramme donnait d'ailleurs toute la mesure du mépris avec lequel il considérait Laval.

Le pouvoir de l'amiral Robert semblait alors tenir à peu de choses. Même si elles étaient dépourvues d'un intérêt tactique immédiat pour la France de 1943, les Antilles, comme tous les territoires coloniaux permettaient à Vichy d'arguer d'une légitimité effective. Or, depuis le 24 décembre 1941 St-Pierre-et-Miquelon était passé à la Dissidence<sup>50</sup>. En mars 1943, ce fut au tour de la Guyane de passer sous contrôle américain puis giraudiste et enfin gaulliste<sup>51</sup>. Robert abandonna finalement la partie après les troubles civils et militaires de mai et juin 1943. Il fut remplacé le 14 juillet 1943 par Hoppenot envoyé extraordinaire du Comité d'Alger<sup>52</sup>.

Celui-ci dépêcha à son tour, dès le lendemain, une petite force militaire en Guadeloupe pour mettre fin au gouvernement de Sorin<sup>53</sup>. Les relations maritimes furent rétablies avec l'Afrique du Nord et les EU alors que, en conséquence de l'entêtement de l'amiral Robert, elles avaient quasiment disparus au cours des six premiers mois de l'année 1943<sup>54</sup>.

## Vichy en Guadeloupe : choix de l'amiral Robert

### *Du Tan Wobé au Tan Sorin*

Il est intéressant de noter que l'Amiral Robert n'a laissé qu'un très vague souvenir en Guadeloupe alors que la Martinique désigne la période de 1939 à 1943, sa période de Vichy, par l'expression créole *An tan Wobé*, littéralement l'époque de Robert. Paradoxalement, peu de Martiniquais se souviennent des deux gouverneurs de la colonie, Bressoles et Nicol. En revanche, en Guadeloupe, où Robert ne résidait pas, la tradition populaire a identifié ce moment de son histoire comme étant *An tan Sorin*, lui donnant le nom de la plus haute autorité résidente. Ainsi, en septembre 1990, un épigone interrogé dans le cadre de cette étude affirmait péremptoirement dans un débit de boisson du Moule : « *Sorin était ici en Guadeloupe, Pétain était en Martinique* ». Interrogé à propos de Robert il ajoutait : « *Robert était avec Pétain en Martinique* »<sup>55</sup>.

Bien qu'aucune étude systématique n'ait été entreprise à ce sujet, cette anecdote, laisse penser que, dans la conscience populaire, l'autorité de Vichy ou de Fort-de-France n'a peut être pas été aussi clairement perçue

---

49. PCC d'un tlgr. de Ribbentrop à Krug von Nidda, Vichy ANSOM 2285/2.

50. Duroselle, *op. cit.*, p. 427 & *De Wilson...*, *op. cit.*, pp. 302 et seq.

51. Duroselle, *L'Abyme...*, *op. cit.*, p. 646 ; R. Alexandre, *La Guyane sous Vichy*, Paris ed. Caribéennes 1988, pp. 47 et seq.

52. Duroselle, *op. cit.*

53. E. Sempaire, *La Dissidence...* *op. cit.*, pp. 178 à 181.

54. Le Bihan, chef du service des Douanes, « Evolution du commerce extérieur de la Guadeloupe de 1939 à 1945 », *La revue Guadeloupéenne*, n° 1, septembre 1945 . ADG Fort. 4 MI/111, r.1.

55. *Entretien avec M. G...*, septembre 1990 Le Moule, Guadeloupe.

que celle de Sorin. Dans le cas contraire, les Guadeloupéens n'auraient ils pas tout simplement parlé d'une « époque de Vichy » ?

Force est de constater qu'on donne le nom d'une époque et donc de la conjoncture économique et du régime correspondant, à un fonctionnaire qui obéit d'une part à son supérieur résidant en Martinique, d'autre part aux autorités de Paris puis à celle de Vichy. Sorin fut en fait très peu responsable du régime en vigueur au cours de la période qu'on désigne par son nom puisqu'il n'avait aucun rôle dans les tractations diplomatiques<sup>56</sup>. Contrairement à ce qu'on a pu affirmer<sup>57</sup>, il n'y eut pas à proprement parler de relations de la Guadeloupe avec la Grande-Bretagne ou les E.U, bien que le conflit ait fini par entraîner l'installation d'un observateur américain à Pointe-à-Pitre<sup>58</sup>.

Le contexte diplomatique extérieur à la Guadeloupe, dont l'économie du pays était largement tributaire, échappait totalement au contrôle du Gouverneur Sorin et de la colonie qui devaient subir les conséquences de décisions prises à Vichy, à Berlin, à Washington ou à Fort-de-France.

### *Le gouverneur et l'amiral*

Pour Paxton, « *Le régime de Vichy a pris corps en maîtrisant un mouvement d'opposition à l'armistice dans les colonies (...)* »<sup>59</sup>. Ne nous ne méprenons pas sur le sens de cette affirmation. Elle semble davantage désigner un mouvement d'humeur des fonctionnaires, fronde des décideurs métropolitains, plutôt qu'une rébellion d'inspiration locale. En tout état de cause, la remarque de l'historien américain semble pouvoir s'appliquer à l'exemple guadeloupéen puisque de nombreuses sources témoignent des signes de mécontentement montrés par le gouverneur Sorin quant à la perspective d'un armistice. Cela dément l'idée parfois admise<sup>60</sup> d'un gouverneur acquis à la politique d'armistice dès les premiers instants et de son plein gré. Selon un fonctionnaire colonial, le gouverneur de la Guadeloupe, lors de la réunion du Conseil Privé dans les derniers jours de juin, aurait affirmé sa détermination à ne pas se rallier à l'armistice, précisant qu'il était inutile de discuter son choix<sup>61</sup>. E. Sempaire évoque d'ailleurs la même détermination, citant les témoignages des conseillers Bouverat et Valentino<sup>62</sup>. Quelques jours plus tard, vraisemblablement pressé par l'amiral Robert, il aurait déclaré vouloir se rallier... avec la même détermination et d'un ton qui n'admettait toujours pas de réplique<sup>63</sup>. L'anecdote est difficilement vérifiable mais peut donner une idée du souvenir qu'a laissé Constant Sorin à ses contemporains : celui d'un fonctionnaire inexpérimenté qui n'avait visiblement pas les moyens de l'image autoritaire qu'il souhaitait se donner. Quelle que soit la véracité de cette anecdote, il faut reconnaître que Sorin ne disposait pas de la li-

---

56. Cf toutes les séries ANSOM AF. POL. 2285/1, 2 & 6 ; 2520/9 ; 2196/7.

57. E. Sempaire, *La Guadeloupe An tan Sorin*, op. cit.

58. Robert à Amirauté, 9 décembre 1940 & MAE à Col. 8 octobre 1940, ANSOM AF. POL. 2285/1.

59. R. O. Paxton, op. cit., p. 273.

60. E. Sempaire, *La Dissidence*, op. cit., p. 29.

61. *Entretien avec G. F...*, *Gourbeyre*, Guadeloupe août 1990.

62. E. Sempaire, op. cit., pp. 27/28.

63. *Entretien avec G. F...*, op. cit.

berté du choix. Gouverneur intérimaire<sup>64</sup>, un faux pas lui aurait fait perdre sa place, or en juin 1940, il était très difficile d'imaginer une issue raisonnable en dehors de l'armistice demandé par le gouvernement légal de la République. L'appel à la résistance, lancé par un inconnu qu'on avait aussitôt condamné, avait peu de chances de trouver un véritable écho. La pression de Robert n'était pas feinte puisqu'il envoya la Jeanne d'Arc en Guadeloupe avec à son bord un officier général, l'amiral Rouyer visiblement chargé de prévenir toute défaillance d'un Sorin qui n'était, au reste qu'officier supérieur<sup>65</sup>. Les divers rapports entre Fort-de-France et Vichy attestent d'ailleurs des difficultés de cohabitation des deux hommes<sup>66</sup>.

D'autres informations viennent confirmer l'idée d'une reprise en main musclée de la situation. Ainsi Lénis Blanche raconte, cinquante ans après les événements, qu'un des seconds de l'amiral Robert, Chomereau-Lamotte, mulâtre guadeloupéen opposé à l'armistice, serait mort dans des circonstances suspectes à la fin de juin 1940<sup>67</sup>. Encore une fois, ce souvenir est peu vérifiable mais ne fait que traduire la détermination de l'amiral à prévenir toute sédition.

A la présence des militaires envoyés par Fort de France il faut aussi ajouter les pressions exercées sur Sorin en raison des ascendances juives de son épouse, restée en Métropole avec son fils. On a prétendu que ces pressions n'avaient plus lieu d'être, courant 1941, lors de la réunion de cette famille en Guadeloupe et que Sorin pouvait alors quitter la colonie<sup>68</sup>. Il est difficile de croire qu'un gouverneur, contrairement à un militaire, puisse abandonner sa colonie pour se rallier. Ce serait minimiser la notion de responsabilité qu'on est en droit d'attendre d'un haut fonctionnaire. D'autant que, de tous les gouverneurs coloniaux ralliés à la Dissidence, aucun n'abandonna sa colonie et tous optèrent pour Londres à un moment où cela leur était techniquement possible. Ce fut le cas de Félix Eboué\* pour le Tchad puis la quasi-totalité de l'AEF en août 1940. C'est aussi ce qu'on observa avec le ralliement de la Polynésie et du comité gaulliste de Papeete en septembre de la même année<sup>69</sup>. Il était donc probable qu'aux yeux de Sorin, partir en abandonnant sa famille et ses responsabilités administratives eût constitué un déshonneur, fût-ce à des fins qui pour être honorables n'en paraissaient pas moins utopiques et vouées à l'échec. Si on peut dire qu'objectivement Sorin fut un soutien à Vichy, il faut tout de même reconnaître qu'il est difficile de lui attribuer un choix réfléchi ante facto. En outre, tout fonctionnaire n'est-il pas un soutien objectif du régime qui gouverne l'état pour lequel il travaille ? Comme beaucoup de ses contemporains, Sorin semblait avoir finalement admis l'idée d'un armistice, attribuant probablement ses réactions passées à un emportement patriotique aussi légitime qu'irraisonné.

---

64. E. Sempaire, *La Guadeloupe...*, op. cit., p. 22.

65. *Id.*, pp. 30 & 160.

66. Cf. Totalité des rapports de l'amiral Rouyer, ANSOM AF. POL. 2285/5.

67. *Entretien avec Lénis Blanche*, Cannes 28 mars 1991 : son décès aurait alors été commenté de la façon suivante par Rouyer : « Il a bu une tasse de mauvais café ».

68. E. Sempaire, op. cit., p. 29.

69. J-B. Duroselle, op. cit., p. 305.

\* Cela dit la famille Eboué était en France occupée au moment du ralliement.

Il nous faut donc admettre que le maintien de la Guadeloupe dans l'obédience vichiste de 1940 à 1943 fut avant tout redevable au contexte d'incertitude issu de la débâcle et à la subordination historique de la Guadeloupe à une autorité résidant en Martinique et restée fidèle au maréchal Pétain, chef de l'Etat français. Cette subordination fut incarnée par deux personnalités : celle d'un jeune gouverneur inexpérimenté et manipulable, et celle d'un amiral âgé, conservateur et donc tout désigné pour maintenir les Antilles dans l'obédience de Pétain et y faire appliquer les principes de la Révolution Nationale. Par conséquent, la responsabilité des trois ans d'obédience guadeloupéenne à Vichy incombe davantage au choix de l'amiral qu'à celui, insignifiant, du gouverneur Sorin.

### III. LA GUADELOUPE DE SORIN

Il n'entrait pas dans le cadre d'une étude sur les origines de la Dissidence d'analyser en profondeur le régime politique qui régissait la Guadeloupe entre 1940 et 1943. On se limitera donc à quelques observations sur ce qui n'est que le contexte du sujet de recherche. Malgré tout, quelques remarques s'imposent quant aux traits marquants de la période. Il s'agit d'une part des contraintes matérielles héritées des choix diplomatiques de l'amiral Robert, d'autre part, de l'adaptation de la Révolution Nationale à la société guadeloupéenne. Ne pouvant contester les options de son supérieur, Sorin dut appliquer en Guadeloupe la politique de Vichy en tenant compte de cette très mauvaise situation économique et financière. Autrement dit, la différence entre le contexte des années trente<sup>70</sup> et la Guadeloupe de Sorin tient à deux problèmes : l'état de guerre et l'Etat français.

#### L'état de guerre

##### *Les contraintes matérielles*

Comme toute économie de type colonial, la Guadeloupe de 1940 ne produisait quasiment rien de ce qu'elle consommait, la majeure partie de la surface agricole utilisée étant consacrée à des cultures d'exportations : canne et banane<sup>71</sup>. La première constituait le gros des revenus de l'exportation, principales sources de financement de la colonie avec les diverses taxes sur le commerce extérieur : octroi de mer taxant l'importation au bénéfice des collectivités, impôts sur les rhums et sucres exportés etc...<sup>72</sup>

Plusieurs chiffres sur le commerce extérieur nous sont fournis par E. Sempaire à partir des archives douanières<sup>73</sup>. On peut aussi trouver d'au-

---

70. Cf. D. Chathuant, *op. cit.*, pp. 11 à 56. La période des années trente y est développée dans la première partie dans le cadre d'une analyse structurelle des pouvoirs.

71. M. Chartier, « Les territoires français d'Amérique », *L'Information géographique*, juin/juillet 1948, pp. 90 à 99 ; G. Lasserre, *La Guadeloupe*, étude géographique, th. de doct. Paris 1961 p. 615 ; pour l'évolution générale, consulter A-P. Blérald, *Histoire économique de la Guadeloupe et de la Martinique*, Paris 1986.

72. *Ibid.*

73. E. Sempaire, *op. cit.*, p. 83 ; à comparer avec E. Revert, « L'économie martiniquaise pendant la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale » *Etudes Rhodaniennes*, n° 3 & 4 Lyon 1946 rééd. *Les Cahiers du CERAG* n° 34 1979.

tres renseignements dans l'article rédigé par le chef du service des douanes de la colonie paru en 1945 dans la *Revue Guadeloupéenne*<sup>74</sup>. Bien que certains des totaux soient faux, le calcul proportionnel des parts, après correction, fournit une idée de la dépendance extérieure de la Guadeloupe.

En 1938, 63 % de la valeur des produits importés représentaient des produits achetés à la métropole pour seulement 17 % aux EU. Quant aux revenus de l'exportation, ils étaient pour 97 % dus à la clientèle métropolitaine, les EU n'étant concernés par seulement 0,37 % du total. Notons au passage qu'il existait aussi un très faible mouvement d'exportations vers la Martinique. La Guadeloupe était donc très dépendante de la Métropole. Or, à partir de juillet 1940, les contacts extérieurs se raréfièrent jusqu'à devenir inexistants entre novembre 1942 et juillet 1943<sup>75</sup>. Le pays dut donc pourvoir lui-même à son ravitaillement alimentaire et matériel alors que les cultures vivrières y étaient insignifiantes. Le besoin d'une reconversion, se fit donc sentir alors que la dernière grande initiative de diversification avait été l'introduction de la culture de la banane durant l'entre-deux-guerres. On peut donc penser, sans affirmer l'absence totale de projets individuels, que la Guadeloupe de 1940 se situait à des lieues d'un projet économique tendant à l'autosuffisance.

#### *Portée de la reconversion du commerce extérieur et des mesures franco-américaines de ravitaillement*

Les négociations de 1940 entre Robert et Greenslade allaient permettre une augmentation de la part américaine dans le commerce extérieur de la Guadeloupe comme dans celui de la Martinique<sup>76</sup>. De 12 %, la part des EU dans les achats de la colonie passa à 23 %, 49 % puis 53 % entre 1939 et 1942. Pour autant, cela ne signifie pas que le niveau du commerce s'était maintenu puisque l'indice des valeurs passa, d'une base 100 en 1939, à 77, 0,08 puis 0,07 en 1942. Ce qui revient à dire que, même si la part américaine s'était considérablement accrue, ce phénomène n'était pas corrélatif à une augmentation réelle des importations puisqu'au contraire, celles-ci diminuèrent entre 1939 et 1942\*.

Cet état de fait ne semblait pas seulement dû au blocus ; il témoignait tout autant de l'inadaptation de structures de production rigides à la remise en cause que constituait l'absence momentanée de liens avec l'Europe. L'économie d'une colonie n'a aucune valeur propre, elle n'est toujours qu'un objet au service de la métropole. Il existait en effet peu ou pas de clients potentiels pour les sucres, rhums et bananes guadeloupéens. En outre, l'importation de certaines denrées semble avoir été gênée par le manque de fournisseurs potentiels ou la faiblesse des quantités disponibles. Ainsi, il n'était pas possible à la Guyane néerlandaise de vendre son riz aux Antilles françaises tant celui-ci n'était produit qu'en fonction

---

74. Le Bihan, « Evolution du commerce extérieur de la Guadeloupe de 1938 à 1945 » *La Revue Guadeloupéenne*. n° 1 sept. Pointe-à-Pitre 1945.

75. G. Lasserre, *op. cit.*, notamment pp. 615, 719, 720 & 967.

76. Nous suivons toujours après correction les chiffres d'E. Sempaire, *op. cit.*

\* Cela est sûr si les valeurs indiquées par Le Bihan sont constantes. Dans le cas où elles ne seraient que nominatives, l'hypothèse est tout de même confirmée par l'évolution du tonnage de marchandises débarquées (cf. graphiques du trafic portuaire in G. Lasserre. *op. cit.*)

d'une demande locale<sup>77</sup>. La Guadeloupe finit donc par manquer de vivres, mais aussi de produits vitaux pour le bon fonctionnement de l'économie : le carburant automobile, les sacs de jutes nécessaires à l'emballage des sucres, le papier ou les engrais...<sup>78</sup>

La tâche du Gouverneur consistait donc principalement à prendre les mesures qui s'imposaient pour parer au plus pressé.

### *Le mythe de « l'Effort Guadeloupéen »*

Pour accroître la production agricole vivrière, le Gouverneur lanca d'abord une campagne de propagande pour ce qu'il appelait lui même « l'Effort Guadeloupéen »<sup>79</sup>. Cette politique rejoignait les valeurs terriennes caractéristiques du Pétainisme en s'appuyant sur l'exaltation de la paysannerie et du travail de la terre. Retranscrits par le JOG, les discours en créoles se multiplièrent qui flattaient le labeur et la piété chrétienne du petit paysan guadeloupéen<sup>80</sup>. Une exposition de « l'Effort Guadeloupéen » fut même organisée à Basse-Terre au cours de l'année 1942<sup>81</sup>. A première vue, il est difficile de mesurer l'impact de cette politique de l'effort dans la conscience du petit peuple des campagnes. Dans ce domaine, les seules sources de renseignement sont orales. Pourtant, de nos jours, la seule évocation d'An Tan Sorin fait ressurgir le souvenir mythique d'une époque où la Guadeloupe produisait réellement. Contrairement à ce qu'on a pu prétendre par la suite<sup>82</sup>, on fut très loin d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. Le mythe a donc largement surestimé le résultat réel de l'effort entrepris.

L'appel à la reconversion ne s'adressait pas qu'aux cultivateurs, il concernait aussi les usines et distilleries, propriétaires des meilleures terres cultivables<sup>83</sup>. Aux yeux du service de l'Agriculture du Gouvernement de la Guadeloupe, le pourcentage idéal d'emblavement des zones d'ordinaires réservées à la culture de la canne se situait entre 20 % et un tiers<sup>84</sup>. Or, ce total était loin d'être atteint si l'on en juge les documents administratifs qui s'y rapportent.

Ainsi, une note de synthèse fondée sur divers rapports de gendarmerie de la brigade de Ste-Rose donne à croire que les Usiniers faisaient peu de cas de l'Effort Guadeloupéen. Si l'on en croit le gendarme de service, « *Les cultures vivrières n'ont jamais fait l'objet d'efforts sérieux de la part des grandes exploitations* »,

A Grosse-Montagne où l'on notait « *des rapports (...) plutôt favorables (...) avec les ouvriers (...) seuls 3 ha sur 400 ha de sols cultivables (étaient) consacrés aux cultures vivrières (0,75 %)* ». A Jaula, où « *l'objectivité des*

---

77. Robert à Col., 5 juin 1940, ANSOM AF. POL. 2285/1.

78. M. Chartier, *op. cit.*, p. 94 ; E. Sempaire, *op. cit.*, pp. 81 à 118.

79. E. Sempaire, *op. cit.*, p. 114.

80. *Id.*, pp. 101 & 102.

81. J-P.Hervieu, *Esquisse de l'histoire de la Guadeloupe pendant la seconde Guerre Mondiale*, Document inédit. 8 feuilles dactylographiées, ADG. 1964, p. 5.

82. A. Gayadine & P. Lemaistre, *La Guadeloupe de 1939 à 1943, aspects économiques*, Mémoire de maîtrise en Sciences Economiques, UAG, Pointe-à-Pitre, 1984.

83. C. Celma, « Le mouvement ouvrier aux Antilles de 1918 à 1940 », *L'Historial antillais*, vol. 4, p. 171.

84. *Rapport du Chef de l'Agriculture*, ADG Fort. 4 MI 111, s.d.

*cultures de remplacement (n'avait) jamais été retenue ni même reconnue* », 3 ha sur 80 se trouvaient emblavés (3,75 %) <sup>85</sup>. Bonne-Mère, la plus importante de ces usines, était aussi l'une des plus mal notées qui ne consacrait que 30 ha sur 1 600 à des emblavements (1,875 %). « *On y remarque un strict accomplissement (des) obligations à l'endroit des travailleurs* » notait notre brave pandore. Paradoxalement, dans cette entreprise, les ouvriers payaient leurs denrées au comptant alors que « *le centre (restait) débiteur pour une semaine de travail aux ouvriers* », la semaine n'étant payée que le samedi de la quinzaine suivante <sup>86</sup>. Ce rapport effectué par une administration peu suspecte de « subversion » donne une idée assez précise du zèle de ces chefs d'entreprises à appliquer la politique de l'*Effort guadeloupéen*.

Dans le courant de 1942 ou 1943 <sup>87</sup>, les émargements de Sorin sur les rapports du chef de l'Agriculture, avaient du mal à cacher la déception et la colère du Gouverneur. « *J'en ai assez de la canne (...) je vais me fâcher (...) annotait-il en réponse à la proposition des usines Blanchet et Darbousier de consacrer 1 ha de cultures vivrières pour 100 ha de cannes nouvellement plantés* <sup>88</sup>. Force est donc de constater que les mesures prises par Sorin n'eurent aucune portée réelle malgré le changement apparent que constituait le peu d'efforts entrepris. A quoi attribuer ce manque de résultat ?

D'abord, il fallait compter avec la puissance que représentaient les Blanc-Pays et les directeurs d'usines métropolitaines à qui le seul Gouverneur ne pouvait imposer sa loi. Ces industriels, s'ils se révélaient être les premiers thuriféraires du régime vichiste <sup>89</sup>, ne se sentaient pas pour autant solidaires de la masse des cultivateurs pourtant exaltée par le discours de ce même régime.

De l'échec de Sorin, il faut aussi chercher les origines dans les structures de fonctionnement de l'agriculture et du commerce. Les Usiniers se montraient en effet réticents à réduire les surfaces plantées en canne en raison du faible rendement des sols qu'aggravait le manque momentané d'engrais. Il arrivait souvent, et cela n'était pas propre au temps de guerre, que l'on agrandît la superficie cultivée au lieu d'améliorer son rendement, d'où la réflexion du chef du service de l'Agriculture inspectant Marie-Galante : « *l'île est exploitée de la façon la plus irrationnelle qu'on puisse imaginer. Quelques grosses exploitations se partagent la terre et la main d'œuvre, ayant comme seul programme faire de la canne en s'en occupant le moins possible (...)* <sup>90</sup>. Cette méthode apparaissait comme la moins coûteuse, à court terme, aux Usiniers, habitués à de confortables marges

---

85. Il existe un décalage entre les informations chiffrées et la subjectivité des appréciations du rédacteur. Nous l'attribueront au climat général de l'inspection, à la nature de l'accueil reçu par le rapporteur et à l'influence potentielle des personnalités importantes concernées par le rapport. Il ne faut donc pas se fier à l'optimisme de certains de ces rapports. Ces cas « positifs » ne résistent pas au calcul des pourcentages. L'erreur d'appréciation est reproduite par E. Sempaire, *op. cit.*, pp. 116 et 117.

86. *Rapport du Chef de l'Agriculture, op. cit.*

87. Certains rapports de Sorin ne sont pas datés.

88. ADG 6194. Rapport du Gouverneur sur la situation agricole. 1942 ou 1943.

89. *Infra & D. Chathuant, op. cit.*

90. *Rapport du chef de l'Agriculture, c. 1942/1943, ADG 6194.*

bénéficiaires et à des prix de revient excessivement bas<sup>91</sup>. Sorin attribuait lui même son échec à la loi de contingentement qui touchait les productions sucrières et rhumières. Pour lui, tout le mal venait de là. Il faut admettre que les Usiniers, malgré des perspectives incertaines, méfiant à l'égard des éventuels effets pervers de la législation préférèrent continuer à produire, voyant dans le contingentement une excuse à leur conduite. Ce prétexte intervenait à point nommé pour justifier de leur peu d'empressement à appliquer une politique qui ne les séduisait guère.

Le bilan de l'effort guadeloupéen ne fut pas complètement négatif. Cette politique permit l'amorce d'un mouvement de créations d'unité de productions diverses. Citons entre autres, les entreprises de fabrication de savon ou le laboratoire pharmaceutique Pitat de Basse-Terre<sup>92</sup>. Une certaine originalité vit même le jour avec la création d'un carburant antillais à base d'une association hydrocarbure/alcool de canne<sup>93</sup>. Toutes ces créations, si elles contribuèrent à fonder le mythe du Tan Sorin, ne doivent pas nous faire oublier la tragique insuffisance qui touchait tous les domaines de la consommation. On retiendra, pour l'anecdote que l'impossibilité de produire des sacs de jute entraîna l'achat de sacs de coton au Brésil. Associés aux intempéries, ces emballages perméables furent à l'origine de pertes sucrières importantes<sup>94</sup>.

Quant au problème vivrier, il est clair qu'il ne pouvait être résolu qu'à l'aide d'une plus grande coopération de l'Usine avec le Gouverneur. Or, il semble bien que les doléances de Sorin auprès de l'amiral Robert, pour obtenir le droit à des sanctions, n'aient jamais été suivies d'effet. Le Gouverneur alla même jusqu'à se plaindre d'avoir été « refoulé » par son supérieur<sup>95</sup> (sic). En conséquence, les surfaces consacrées aux cultures vivrières n'atteignirent jamais les 1 000 ha fixés par le chef de la colonie<sup>96</sup>. C'est pourquoi il est difficile de partager la vision optimiste donnée par certaine étude<sup>97</sup> exaltant par trop le mythe populaire du *Tan Sorin*.

L'« Etat français »

### *La Révolution Nationale sous les Tropiques*

L'aspect « autoritaire »<sup>98</sup>, voire « fasciste »<sup>99</sup> et « raciste »<sup>100</sup> de son régime, apporte une deuxième facette à l'image incarnée par Constant Sorin.

---

91. A-P. Blérald, *op. cit.*, p. 117.

92. A. Gayadine & P. Lemaistre (*op. cit.*) reprennent les chiffres de J. Durizot, *An Tan Sorin*, Basse-Terre s.d.

93. E. Sempaire, *op. cit.*, p. 108.

94. *Id.*, p. 96.

95. Rapport du Gouverneur sur la situation agricole, ADG 6194.

96. *Ibid.*

97. A. Gayadine & P. Lemaistre, *op. cit.*, voir les conséquences démographiques en annexe 2.

98. J-P. Hervieu, *op. cit.*, p. 5.

99. A-P. Blérald, *La question nationale*, *op. cit.*, p. 94.

100. E. Sempaire, *op. cit.*, p. 147 ; *La Dissidence...*, *op. cit.*, p. 116 ; R. Bogat, « Domini-que, quartier de la France libre », *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, n° 19, Basse-Terre 1969, p. 14 ; A-P. Blérald, *op. cit.*, p. 64.

Peu de temps après leur application en métropole, les nouvelles mesures d'embrigadement populaire virent le jour en Guadeloupe.

Si l'on assista, comme en métropole, à une recrudescence des groupements de jeunesse de type scout, choyés par le régime<sup>101</sup>, il faut reconnaître que ce genre de mouvement n'était pas à proprement parler spécifique à l'époque. Des deux côtés de l'océan, le scoutisme n'avait-il été populaire que sous Vichy ? L'innovation résidait ici dans l'intérêt particulier du pouvoir à l'endroit des mouvements de jeunesse. On vit alors l'image du maréchal Pétain s'imposer à la liturgie du scoutisme<sup>102</sup>.

Aux Antilles, ce culte de la personnalité semble avoir été transféré, ici sur la personne de Sorin, là sur celle de l'amiral Robert<sup>103</sup>. Il semble que la présence « en chair et en os » d'un personnage soit la condition *sine qua non* du développement d'un culte de la personnalité. Il faut se rendre à l'évidence, Pétain n'est qu'un personnage très secondaire, voire oublié de la mémoire collective. Il n'apparaissait souvent qu'à travers l'exaltations d'hommes-liges : Sorin ou Robert<sup>104</sup>. Ce phénomène peut être imputable à l'absence de communications radio continues avec la métropole, faisant de Sorin ou de Robert pour la Martinique, les seuls incarnations du pouvoir central.

La politique du Gouverneur revêtit aussi un aspect autoritaire lorsque celui-ci émit le souhait de forcer les propriétaires de terres en friches à cultiver des vivres. Nous l'avons vu, cela tenait davantage aux impératifs du ravitaillement qu'à un réel désir d'ingérence autoritariste dans la vie des agriculteurs<sup>105</sup>.

Le cléricalisme de Vichy<sup>106</sup> trouva rapidement un écho guadeloupéen. La cérémonie de réinstallation du crucifix dans les mairies en février 1942, n'en fut qu'un des nombreux exemples. Mais cela n'était pas forcément perçu comme une tartufferie. Dans les classes populaires, la ferveur religieuse était incontestable<sup>107</sup>. Quant à la bourgeoisie de couleur, les velléités anticléricales de ces membres étaient souvent reléguées à l'arrière-plan idéologique. Ce bémol s'expliquait probablement par le souci électoraliste des politiciens mais aussi par une autre nécessité sociale : l'élément féminin de la bourgeoisie de couleur apparaissait en effet comme l'un des piliers d'une sorte de Moral Majority guadeloupéenne, garantissant la perpétuelle remise aux Calendes grecques d'une éventuelle offensive anticléricale<sup>108</sup>. La question du cléricalisme n'était donc pas le

---

101. H. Bangou, *La nécessaire décolonisation...*, *op. cit.*, p. 15.

102. *Ibid.*

103. E. Sempaire, *La Guadeloupe...*, *op. cit.*, pp. 60 et seq. ; e.g l'affiche annonçant la semaine impériale du 15 au 19 juillet 1941 parle d'un « stade amiral Robert », il s'agit du stade Félix Eboué construit en 1937 sous ce gouverneur (ADG Fort. 4 MI 111 R.1).

104. Eg. E. Sempaire, *op. cit.*

105. *Supra.*

106. R.O. Paxton, *op. cit.*, pp. 148 à 152.

107. M. Leiris, *Contacts de civilisations en Guadeloupe et en Martinique*, Unesco, Gallimard, Paris 1955, p. 47.

108. *Ibid.*

principal grief des détracteurs du régime<sup>109</sup>. Il n'entre pas dans notre propos d'étudier la vie religieuse en Guadeloupe sous Vichy. C'est pourquoi l'on se limitera à quelques remarques.

Ceux qui ont vécu le *Tan Sorin* au Moule ne semblent pas particulièrement irrités du fait qu'on y ait nommé maire le curé de la paroisse, à l'instar de sept autres curés dans les municipalités guadeloupéennes<sup>110</sup>. Les lois qui permettaient au nouveau régime de faire participer les prêtres à la vie de la cité eurent pour corrolaire une campagne contre l'illégitimité et la matrifocalité<sup>111</sup>. Cette politique ne semble pas avoir donné de résultats significatifs : on modifie difficilement une structure sociale par décret<sup>112</sup>. Malgré des affirmations péremptoires sur l'adhésion totale du clergé<sup>113</sup>, on est tout de même forcé d'admettre quelques réserves. Ainsi, la dissidence du Rp. Dugon de Gourbeyre\* passe difficilement pour une allégeance sans conditions. Enfin, l'enthousiasme affiché de l'Eglise guadeloupéenne pour la Révolution Nationale<sup>114</sup> ne doit pas masquer ce qui apparaît dans certains dossiers du Département comme la marque incontestable d'un intérêt lié à des questions d'argent<sup>115</sup>.

Les mesures du 13 août 1940 contre les sociétés secrètes furent appliquées en Guadeloupe à partir du 19 août 1940. Les loges maçonniques furent donc démantelées entre août 1940 et août 1941 tandis qu'on plaçait leurs biens sous séquestre<sup>116</sup>.

L'un des aspects les plus notables du régime résidait dans le retour en force des Blancs-Pays dans la vie publique. On les remarqua alors à la tête des nombreuses associations créées par Vichy. Ils semblaient particulièrement séduits par le discours d'un régime appelant au travail et à la réconciliation sociale pour le bien de la Patrie<sup>117</sup>. Sous couvert d'allier patron et ouvrier, « maillons d'une même chaîne », l'organisation corporatiste permettait aux Usiniers de mettre au pas les mouvements syndicaux. Certains auteurs ont pu voir dans de simples adresses, formelles et protocolaires, des aveux de fidélité : il en est ainsi pour divers serments au Maréchal, à l'Amiral ou au Gouverneur<sup>118</sup>. Si on peut difficilement prendre de vulgaires congratulations pour de fougueux hommages, il faut tout de même souligner l'accueil glacial réservés aux Gaullistes en 1943, par les membres de la Chambre de Commerce et des groupes patronaux. Comparé aux panégyriques des mois précédents, celui-ci déterminait bien

---

109. Il n'y a aucune trace écrite du contraire. Toutefois, l'on prête à un socialiste dissident cette phrase régulièrement pro-noncée en privé : « *Les curés et les communistes sont les deux maux de la Guadeloupe (...)* » (Entretien avec C. C..., Pointe-à-Pitre janvier 1991).

110. *Liste des maires sous Vichy*, ADG 6206.

111. *Lettre de Genoud à Pétain*, 28 septembre 1940, ANSOM AF. POL 2285/5 : « *Lorsque je suis arrivé à la Guadeloupe (...) il y avait pour chaque paroisse sur 100 naissances dans l'année 10 de légitimes, aussitôt avec mes prêtres nous nous sommes mis à l'œuvre (...) aussi aujourd'hui nous pouvons compter sur l'appui du pouvoir civil (...)* ».

112. Cf le nombre de reconnaissances constatées entre 1935 & 1945 dans les registres d'état civil de Port-Louis et Sainte-Rose.

113. E. Sempaire, *op. cit.*, p. 60.

\* Cf. Chronologie page 35.

114. *Ibid.*

115. Affaires religieuses, dossier Genoud ANSOM AF.POL 2285/5.

116. Dossier « *Franc-Maçonnerie* », AF. POL. c.265 d.1629. ANSOM.

117. Platon à Gouverneur sd., ADG 6194.

118. E. Sempaire, *op. cit.*, p. 63.

le camp choisi par de nombreux Usiniers. Distinguons ici deux choses : leur préférence évidente pour la Révolution Nationale ne signifiait pas forcément, comme on a pu le laisser entendre, une option défaitiste ou pro-germanique. Il s'agissait ici d'un choix de société, pas de politique étrangère. Les Usiniers, s'ils étaient pour la Révolution Nationale, n'en regrettaient pas moins la signature de l'armistice<sup>119</sup>.

Les magnats du sucre et de la banane se montraient donc dans les tribunes officielles à diverses occasions, ne tarissant pas d'éloges sur les joies de la famille, de la Patrie mais surtout... du travail. A cet égard, le discours d'Amédée Câbre, lors du Serment des Légionnaires, loin de s'embarrasser de subtilités inutiles, restera un modèle du genre<sup>120</sup>.

Faut-il attribuer ce retour des Blancs-Pays à des préjugés raciaux de la part du Gouverneur ? D'abord le rapport de Sorin au préjugé racial semble avoir été ambigu comme cela se vérifie chez beaucoup<sup>121</sup>. Ensuite, le mépris des gens de couleur se retrouvait moins chez Sorin que chez Rouyer, officier que le Gouverneur avait tout intérêt à se concilier. De plus, les structures économiques héritées du passé donnaient forcément au régime un caractère raciste lorsqu'il s'agissait d'abolir le Conseil Général<sup>122</sup>, les syndicats<sup>123</sup> ou l'élection des municipalités urbaines<sup>124</sup>. On nuancera ce point de vue en constatant la volonté des dirigeants d'établir une sorte de quota racial au sein de la *Commission Administrative* censée remplacer le Conseil : une note du Gouverneur les définissait tous selon des critères raciaux<sup>125</sup>. Dans l'attitude des hommes chargés d'appliquer une politique, il ne faut pas sous-estimer la confusion fréquente entre Antilles et Afrique Noire. Pour le fonctionnaire colonial, rompu aux méthodes paternalistes et ségrégationnistes qui avaient ouvertement cours en Afrique Noire, il semblait difficile d'admettre la différence juridique fondamentale entre citoyenneté et indigénat. Cette méconnaissance peut expliquer de graves erreurs politiques quant au choix des hommes par le Gouverneur. A l'instar de ce qu'enseignaient alors les manuels d'administration coloniale<sup>126</sup>, Sorin craignait peut-être de faire subir aux Blancs-Créoles le fameux *Capitis diminutio* du colonisateur que déplorait A. Girault lorsqu'il évoquait la question de l'égalité juridique pour les colonisés.

L'application en Guadeloupe des mesures de remaniement municipaux visant à remplacer les élus par des notables apolitiques, allait considérablement modifier la répartition sociale de l'édilité. Elle constituait

---

119. *L'Informateur* 5 août 1937 et 12 juillet 1940.

120. *Discours d'Amédée Câbre au serment des légionnaires*, août 1941 ADG Fort 4 MI 111. R1.

121. A une époque qu'on peut situer après la nomination d'Eboué en Guadeloupe, Sorin, alors inspecteur des Colonies, avait dissuadé Lénis Blanche, historien agrégé de l'ENS, de se présenter au concours de l'inspection, arguant des difficultés que lui susciterait sa couleur (*Entretien avec L. Blanche*, Cannes, 28 mars 1991).

122. J-P. Azéma, ... *op. cit.*, p. 370, cf. chronologie.

123. *Ibid.*

124. *Ibid.*

125. *Composition de la Commission Administrative*, brouillon du Gouverneur, ADG Fort. 4 MI R1.

126. A. Girault, *Principes de colonisation et de législation coloniale*, Paris 1893, rééd. 1927, p. 101 : le bréviaire du bon fonctionnaire colonial.

l'aspect le plus révélateur de ce qu'on a souvent qualifié de politique « raciste et négrophobe »<sup>127</sup>.

*Un régime raciste ? L'exemple des remaniements municipaux\**

En *Grande-Terre*, avant-guerre, sur 10 municipalités, une seule, était dirigée par un Blanc . Il s'agissait de Pointe-à-Pitre où Wachter se vit confirmé à son poste. Dans les 9 autres communes, 8 maires furent révoqués, 6 d'entre eux furent remplacés par des Blancs dont la moitié étaient créoles. Les deux autres maires révoqués, Balin à Anse-Bertrand et Olimé aux Abymes furent remplacés par deux autres hommes de couleur dont Toni, politicien d'Anse- Bertrand. Archimède restait le seul maire de couleur à conserver une municipalité où il était implanté de longue date. Il allait la garder encore jusqu'en 1947.

Pour de nombreux cas, Balin à Anse-Bertrand, Viscard au Moule ou Satineau à Sainte-Anne, on peut avancer sans crainte que des agissements plus frauduleux que la moyenne avaient pu motiver les révocations<sup>128</sup>. D'autant que le Gouverneur était censé, tout comme en France, remplacer l'ancienne classe politique dont ces hommes étaient des représentants notables. A Port-Louis, depuis 1932, la gestion de Paulcifeu, jugée mauvaise, semble avoir été la cause principale de la défection de sa propre majorité municipale<sup>129</sup>. Son remplacement par l'Usinier Damoiseau n'apporta pas d'amélioration dans une gestion municipale responsable de la répartition des vivres. La *Grande-Terre*, qui ne connaissait qu'un seul maire blanc sur 10, se retrouvait donc avec 6 maires blancs. Notons qu'aucun conseiller général ne conserva de municipalité.

La zone sucrière du nord de la *Guadeloupe* qui regroupe Sainte-Rose, Lamentin, Baie-Mahault, Petit-Bourg, Goyave et Capesterre vit disparaître 4 municipalités sur 6. Deux d'entre elles conservèrent des hommes de couleur à leur tête : Bambuck et Bolivar à Baie-Mahaut et à Goyave. Deux autres municipalités, Petit-Bourg et Capesterre, se « blanchirent » alors qu'à Sainte-Rose et Lamentin, Reymonenq et Bouverat, Usiniers, furent confirmés dans leurs fonctions. Bouverat apparaissait comme le seul conseiller général à conserver sa municipalité avec Valeau. Sur les deux maires de couleur, l'un, Bambuck, était contrôleur des contributions, l'autre, Bolivar, était distillateur à Goyave. Remarquons que ces deux maires de couleur étaient nommés dans des communes peu importantes par rapport aux quatre autres.

Dans la zone non sucrière du sud de la *Guadeloupe* qui regroupe Baillif, Basse-Terre, Saint-Claude, Gourbeyre, Vieux-Fort et Trois-Rivières, la part belle revint aux propriétaires bananiers blancs. Butel et Câbre furent confirmés à Trois-Rivières et Saint-Claude. A Baillif, un second Câbre supplanta l'ancien maire tandis que Clerc, Béké, était nommé à Vieux-Fort. Afin d'éviter toute confusion, il convient de rappeler que le

---

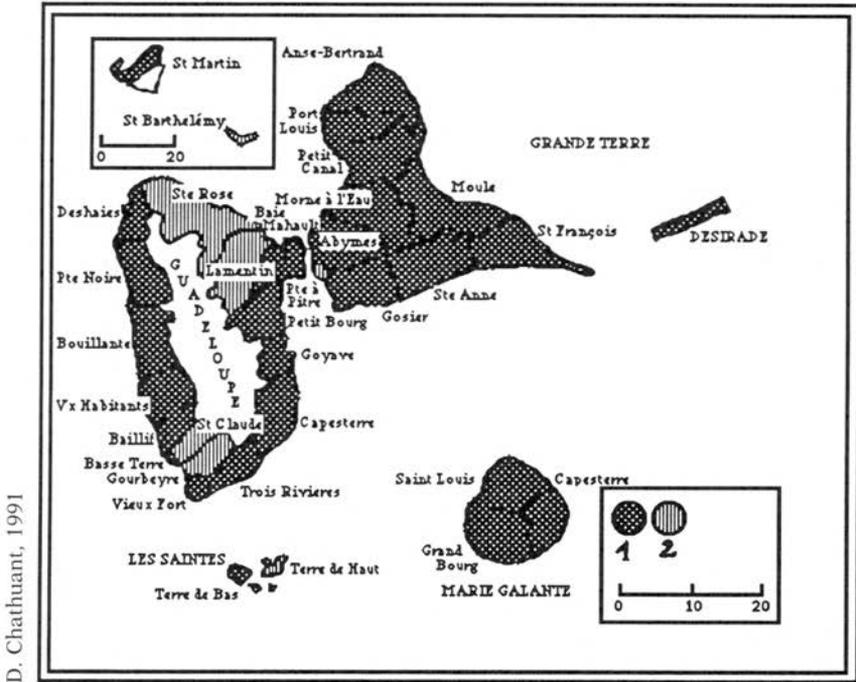
127. *Liste des maires sous Vichy, op. cit.* ; Tracts de France Combattante ; E. Sempaire, *La Dissidence, op. cit.*, p. 30.

\* Voir cartes pp. 22 & 23.

128. Eg : D. Chathuant, *op. cit.*, pp. 35 à 38.

129. Gouverneur M. Bertaut, *Rapport sur les incidents de Port-Louis du 30 avril 1943, 4 mai 1944. ADG, op. cit.*, p. 5.

*Appartenance sociale des maires élus sous la III<sup>e</sup> République, 1935-1941.*



D. Chathuant, 1991

*Sources* : En l'absence de listes officielles, il est possible de se reporter aux avis d'adjudication publiés dans les journaux et signés des maires.

*Fond de carte* : G. Lasserre, *La Guadeloupe*, Thèse de géographie, Paris, 1961, p. 620.

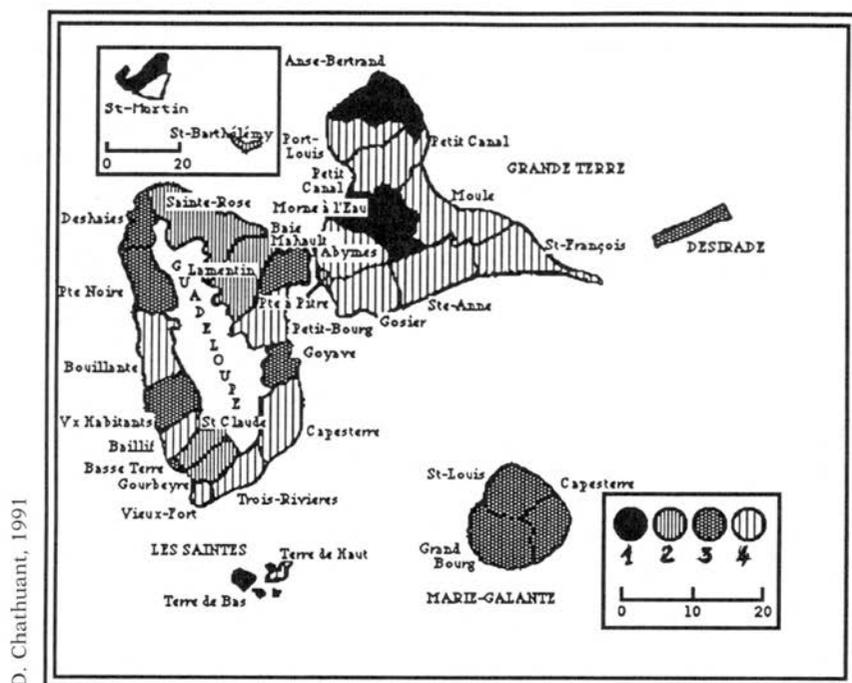
*Méthode* : Enquête bibliographique et orale à partir des patronymes. Pour les Usiniers, les noms sont indiqués dans l'« état des usines et des distilleries » contenu dans *L'Historial Antillais*, vol. 5, p. 101.

*Estimation de la marge d'erreur possible* : - de 5 %.

*Légende* :

1. Maires appartenant à la bourgeoisie de couleur.
2. Maires blancs-créoles.

*Appartenance sociale des maires nommés ou confirmés sous le régime de Vichy, 1941-1945.*



Sources : Liste des maires et conseillers municipaux, 1941-1942, ADG 6206.

Fond de carte : G. Lasserre, *La Guadeloupe*, Thèse de géographie, Paris, 1961, p. 620.

Méthode : Enquête bibliographique et orale à partir des patronymes. Pour les Usiniers, les noms sont indiqués dans l'« état des usines et des distilleries » contenu dans *L'Historial Antillais*, vol. 5, p. 101.

Estimation de la marge d'erreur possible : - de 10 %.

*Légende :*

1. Maires de couleur confirmés à leur poste.
2. Maires blancs-créoles confirmés à leur poste.
3. Maires de couleur nommés en 1941.
4. Maires blancs-créoles ou métropolitains nommés en 1941.

peuplement de cette région sud-est est traditionnellement différent de celui de la Grande-Terre<sup>130</sup>. Le pouvoir de l'oligarchie traditionnelle s'y acceptait-il plus facilement qu'en Grande-terre ? Il est difficile de vérifier ce genre de donnée. Il n'empêche que sur 6 communes, cette région comptait avant-guerre 3 maires blancs qui furent confirmés sous Vichy. Ainsi le Docteur Valeau, Radical-Socialiste et ami de Tirolien conserva son fief.

Dans les quatres communes restantes situées sur la Côte-sous-le-Vent, le seul homme de couleur confirmé fut Alidor maire de la petite commune de Deshaies depuis 1934. Dans cette région l'usinier Marsolle était le seul Blanc à remplacer un homme de couleur à Bouillante. Restait Vieux-Habitants où Hatchi, maire et conseiller général dut céder sa place à Cludomir, commerçant. A Pointe-Noire, aux dires de témoignages oraux peu vérifiables, Mousson, pourtant conseiller général, semblait avoir été nommé pour sa docilité envers le Gouverneur. Il est difficile de critiquer ces seules sources en l'absence de documents écrits.

A Marie-Galante, les maires des trois communes, tous impliqués dans des affaires diverses<sup>131</sup>, furent révoqués et remplacés par des Noirs. Cela peut s'expliquer de deux façons. Soit le régime voulut ménager la susceptibilité d'une île qui comptait peu ou pas de Blancs, excepté dans le clergé<sup>132</sup>, soit il ne trouva personne qui daignât se déplacer jusqu'à Marie-Galante. Dans le courant du Gouvernorat, Habazac, nommé à Grand-Bourg, fut déplacé vers Capesterre et remplacé à Grand-Bourg, par un Blanc-Créole.

Le cas des dépendances leur était spécifique. A Saint-Martin, Fleming, semble avoir été un ami des Usiniers. D'après René Schneyder, il avait été signalé plusieurs fois comme l'importateur occasionnel, d'une main d'œuvre anglophone recrutée dans l'immigration saint-martinoise et destinée à briser les grèves notamment en 1937<sup>133</sup>. A la Désirade où les tensions raciales étaient moindres sinon inexistantes, Zamia, homme de couleur conserva sa municipalité. Il en allait de même pour Terre-de-Bas des Saintes où L'Etang fut confirmé alors que l'on plaça un Béké à la tête de Terre-de-Haut.

Dans 34 communes, seuls 5 maires de couleur furent confirmés. Encore doit-on nuancer en considérant différemment les cas des Dépendances. En effet, en ne comptant que *Guadeloupe, Grande-Terre et Marie-Galante*, il ne reste plus que 29 communes. Sur 20 communes « de couleur », deux seulement conservèrent leurs maires. Au nord-est et au sud de la *Guadeloupe*, la domination usinière fut renforcée alors que la classe politique des hommes de couleur était balayée par les Blancs-Créoles et les Métropolitains, excepté à Morne-à-L'Eau et Anse-Berland. Si l'on considère qu'Alidor, maire de Deshaies, fut rapidement remplacé par une délégation spéciale, Archimède resta le seul Noir à conserver sa place.

---

130. G. Lasserre, *op. cit.*

131. D. Chathuant, *op. cit.*, p. 35.

132. M. Oulié, *op. cit.*

133. B. Weinstein, *op. cit.* ; *Lettre de R. Schneyder à R. Fortuné*, ADG Fort. 4 MI 111 R3.

En adoptant un autre découpage on peut considérer d'un seul tenant toute la partie sucrière de la colonie : *Marie-Galante, Grande-Terre* et la partie nord-est de la *Guadeloupe*. Tous les politiciens y avaient disparu excepté Archimède, propriétaire plus ou moins retiré des joutes politiques. Les autres hommes de couleur étaient tous des « personnalités civiles » : 1 contrôleur des contributions, plusieurs distillateurs, 1 agriculteur, 1 commerçant, 1 instituteur...

Il est probable qu'en faisant le lien entre politiciens et grèves sucrières, le pouvoir ait voulu se débarrasser d'une classe politique jugée gênante pour le climat social, lui substituant ceux qui occupaient le haut de l'édifice social : les patrons-usiniers. Ce genre de pratique semble correspondre à ce que l'idéologie de Vichy considérait comme l'ordre naturel des choses. Dans ce cas on peut considérer qu'une politique qui n'est pas forcément raciste peut en prendre l'aspect<sup>134</sup>. En voulant remplacer le monde de la politique « professionnelle » par celui de notables « *apolitiques* »<sup>135</sup>, l'entreprise, on replaçait au pouvoir l'ancienne bourgeoisie au détriment de la nouvelle et donc, très schématiquement, les Noirs et les Mulâtres par les Blancs.

Seulement, la liste des révocations ne coïncidait pas forcément avec la classe des politiciens corrompus. En outre, aucun maire blanc n'avait été révoqué parmi tous ceux qui étaient au pouvoir. Or nous savons qu'entre autres au Lamentin, à Sainte-Rose ou à Pointe-à-Pitre, la fraude s'était avérée aussi coutumière que dans d'autres communes<sup>136</sup>. On est donc obligé de déduire qu'il y eut effectivement deux poids et deux mesures. Il faut alors admettre que les remaniements municipaux, tels qu'ils se présentaient en Guadeloupe, masquaient une mesure de remplacement à caractère discriminatoire. Il est difficile d'expliquer les raisons profondes de cette politique. Elle procédait peut être d'instructions de Vichy visant à remplacer le colonisé par le colonisateur aux postes à responsabilités. Dans ce cas, la politique de Vichy ne fut pas forcément respectée à la lettre puisque, même dans les petites communes, des maires furent révoqués.

On peut alors imaginer qu'une influence supposée des Usiniers sur le Gouverneur a motivé ces choix. Néanmoins celui-ci ne semblait pas s'entendre outre-mesure avec l'oligarchie. Doit-on en conclure qu'une partie de ces mesures était due à l'influence de l'Amiral Rouyer ou de Poirier le Secrétaire Général ? Une phrase de Lénis Blanche est révélatrice : « *En ce temps là, on ne touchait pas aux Blancs-Pays (...)*<sup>137</sup> ». Il est alors possible que les Blancs-Pays aient inspiré au Gouverneur une certaine crainte. Il restait cependant difficile vers 1940, de comparer leur pouvoir de persuasion à celui des Békés martiniquais qui, au besoin, ne reculaient pas devant le meurtre<sup>138</sup>. Cela nous invite à formuler deux observations.

En premier lieu, on retrouve ici les différences historiques entre la Guadeloupe et la Martinique. La plupart des Blancs nommés en Marti-

---

134. Pour la métropole, R. O.Paxton (*op. cit.*, p. 232) parle des notables « (...) qui apparaissent au grand jour quand s'écroule la façade parlementaire (...) ».

135. *Id.*, p. 91.

136. D. Chathuant, *op. cit.*.

137. *Entretien avec Lénis Blanche, ... op. cit.*

138. Cf. L'assassinat du journaliste A. Alikier en 1935, *L'Historial*, vol. 5, *op. cit.*

nique s'avéraient être des Békés<sup>139</sup> tandis que les maires nommés en Guadeloupe étaient des Créoles guadeloupéens, des Békés ou des Métropolitains directeur d'usines.

Ensuite, on peut s'interroger sur les critères qui conduisirent l'administration à conserver des maires de couleur dans certaines communes. Mais la légitimation d'un pouvoir politique ne repose-t-elle pas sur le doute qu'il peut entretenir quant à sa nature réelle afin de ne pas alimenter l'argumentaire de ses détracteurs ? En maintenant quelques maires de couleur, le régime de la Révolution nationale ne désarmait-il pas à l'avance ceux qui, d'aventure, lui auraient prêté des préjugés raciaux ?

La politique de Vichy en Guadeloupe ne fut pas totalement réactionnaire, il lui arriva même d'innover. Ainsi, pour la première fois, les femmes participèrent aux conseils municipaux<sup>140</sup>, ce qui, même après la disparition du suffrage universel, constituait un progrès juridique à l'intérieur des limites du nouvel ordre des choses. Même si le régime était différent, il faisait entrer les femmes dans la vie de la cité, du moins au stade de la commune. Ce fut peut être l'une des exceptions au caractère réactionnaire de ce système.

PROFESSION DES MAIRES DE LA GUADELOUPE NOMMES PAR LE  
GOUVERNEUR SORIN SOUS VICHY.

- 1 Gèreur d'habitation
- 2 Agriculteurs
- 1 Cultivateur
- 1 Contrôleur des contributions
- 4 Propriétaires
- 1 Avocat
- 11 Industriels
- 1 Instituteur
- 4 Commerçants
- 1 Négociant
- 1 Docteur en médecine
- 1 Curé
- 1 Inspecteur agricole
- 1 Administrateur-proprétaire
- 1 Chef-comptable
- 1 Conseiller privé

---

139. C. Chauvet, *La Martinique pendant la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale*, Thèse de doct. Toulouse Le Mirail 1983 p. 235 ; R.D.E. Burton, « Vichysme et Vichyistes à la Martinique », *Les Cahiers du CERAG*, n° 34 février 1978.

140. *Liste des maires et conseillers municipaux, 1941/1942*, ADG 6206.

## CONCLUSION

Dans le contexte de la guerre mondiale, l'amiral Robert, en choisissant d'obéir au chef de l'Etat français, entraîna à sa suite son subordonné, le gouverneur de la Guadeloupe. Il en résulta dans cette colonie, l'établissement d'un régime réactionnaire et conservateur. En supprimant les institutions républicaines, ce régime, loin de modifier la société en profondeur, fit apparaître au grand jour la réalité matérielle. Autrefois niée par la superstructure du monde juridique, l'infrastructure économique représentée par l'oligarchie sucrière revint au devant de la scène, s'appropriant l'idéologie officielle – Travail, famille, Patrie – qui allait dans le sens de sa pensée politique et légitimait sa domination. La facilité de la tâche prouve combien l'institution démocratique n'était qu'une façade. Une grande partie de la bourgeoisie de couleur, qui auparavant avait détenu un petit pouvoir politique, régulièrement remis en cause par la fraude officielle et les suspensions de conseils municipaux, se voyait dépossédée de ce qui lui confèrait de la valeur aux yeux des couches populaires. Dans le même temps, ses sphères de sociabilités étaient attaquées, notamment avec la loi du 13 août 1940. En investissant les valeurs patriotiques françaises, toujours admises par la population de couleur, mais remises au goût du jour, l'oligarchie, après un divorce de soixante-dix ans, renouait avec l'idéologie officielle qui lui permettait de retrouver son pouvoir social<sup>141</sup> en baillonnant les anciens médias. Une ou deux générations seulement après le Second Empire, les Blanc-Créoles ne faisaient que réintégrer leur hégémonie passée. A leurs yeux, cette norme n'avait été supprimée que momentanément par la République. La Révolution Nationale appliquée à la Guadeloupe épousait les contours du Souquet-Basiègisme, ce qui confirme les observations de l'historien Richard D.E. Burton dans son étude sur la Martinique<sup>142</sup>.

Dominique Chathuant,  
Académie d'Amiens.

---

141. On peut définir le pouvoir social comme la capacité d'un groupe social dominant à faire intérioriser aux autres l'idée qu'il est légitimement fondé à exercer sa domination. Les deux autres formes du pouvoir étant les pouvoirs économique et politique. Pour une définition théorique et une application au XIX<sup>e</sup> siècle français voir J. Lhomme, *La grande bourgeoisie au pouvoir*, Paris 1960 ; on peut trouver un essai d'application/ interrogation à partir de ce modèle dans D. Chathuant, *op. cit.*, pp. 11 à 56.

142. R.D.E. Burton, « Vichyisme et Vichyistes à la Martinique », *Les Cahiers du CERAG*, n° 34 février 1978.

		Repères
I		
		Guadeloupe
1935	Février	Grèves agricoles. Valentino impliqué Fêtes du Tricentenaire du Rattachement Dernières élections municipales l'avant-guerre, les maires Jerpan & Tirolien sont suspendus.
1936		Grèves agricoles. Départ du gouverneur Bouge. Législatives. Elections cantonales, arrivée du groupe SFIO de Valentino. Arrivée de Félix Eboué nommé par gouvernement de Front Populaire. Jerpan et Tirolien sont libérés et réintégré.
1937		Grèves agricoles. Valentino impliqué.
	Juin	
1938		Pierre-Alype nommé gouverneur par Mandel. Lénis Blanche édite son <i>Histoire de la Guadeloupe</i> .
	Mai	
1939	Janvier	26 Manifestations contre la colonie italienne de Basse-Terre.
	Août	28 Fondation de Radio-Guadeloupe.
	Septembre	3 7 Internement des Allemands et Italiens de la Guadeloupe au Fort Napoléon. 15 Motion des maires et conseillers généraux : la Guadeloupe (...) unie à la France. 23
	Novembre	3
1940	Janvier	26 Poirier, Secrétaire Général, devient Gouverneur p.i.
	Avril	30 Arrivée du Gouverneur Sorin.
	Mai	10

Chronologiques	* Dates imprécises
Région Caraïbe	Métropole et corrélats
<p>Antilles à la France. Grèves à Trinidad, marche de la faim Uriah Butler. Grèves à St Kitts.</p> <p>9 morts à Porto Rico lors d'une ma- estation en faveur de l'indépen- nce. Grèves violentes à Trinidad, arresta- n d'Uriah Butler. Grèves à Ste-Lucie. Troubles graves à la Barbade lors de visite de Clément Payne, compagnon Butler.</p> <p>Grèves violentes en Jamaïque, Busta- mante impliqué, émeutes graves. morts.</p> <p>Grève générale en Jamaïque, état de ge.</p> <p>Andel nomme l'Amiral Robert Haut- mmissaire au Théâtre de l'Atlanti- e-Ouest.</p> <p>Conférence de Panama : définition ne zone de sécurité régionale amé- aine par les Etats riverains. Congrès vote la neutralité des EU.</p> <p>En Jamaïque, Bustamante &amp; 7 lea- s ouvriers internés pour incitation à grève.</p>	<p>Début des hostilités.</p> <p>Offensive allemande.</p>

II		Guadeloupe	Région Caraïbe	Métropole et corrélats
Mai	31	Début de la 1 <sup>re</sup> session ordinaire du Conseil Général.		
Juin	14	Fin de la session du CG.		Cabinet Pétain. Appel de de Gaulle.
	18 19		La Conférence de La Havane légitime toute intervention militaire inter-américaine dans la Caraïbe.	
	24	Appel du G. de Gaulle entendu en Guadeloupe.	Motion des maires et conseillers généraux de la Martinique en faveur de la continuation de la guerre.	
	25	Appel du Maréchal Pétain. Robert envoie la J. d'Arc à P.-à-P.	Appel du Maréchal Pétain. Armistice.	Appel de Pétain.
Juillet	1 <sup>er</sup>	Session extraordinaire du CG : élection d'une commission selon la loi Tréveneuc du 15/2/1872.		Réunion de l'Assemblée Nationale à Vichy.
	3		Fidji & Dunedin de la Royal Navy au large de la Martinique. Blocus anglais entravé par les pressions américaines.	Mers El Kébir.
	7	(voir Métropole)	* A Trinidad, Butler est interné à titre de précaution.	Une délégation de parlementaires comptant le député guadeloupéen Candace demande à Lebrun de céder son pouvoir à Pétain. Vote des pleins pouvoirs.
	11		Le Century Group propose à Roosevelt la cession de 50 destroyers américains contre l'acquisition de bases britanniques dans la Caraïbe.	
	12	Affaire du Cuba. Valentino est impliqué.		
	21	Discours de la fête de Schoelcher : Va-	L'Emile-Bertin, contenant 350 t d'or de	

	30		Fin de la Conférence de La Havane. Amiral américain Greenslade en Martinique : accords Greenslade-Robert.	
Août	5			Mesures contre les Franc-Maçons.
	13			Dissidence de Félix Eboué et de l'AEF.
	26			
Septembre	3		Les EU obtiennent 40 bases britanniques dans la Caraïbe pour 99 ans.	Dissidence de Tahiti.
	6		Etat d'alerte devient quotidien dans la zone du Canal de Panama. Vichy dépêche Carde et Revoil dans la Caraïbe pour prévenir toute opposition.	
	16	Valentino est condamné à 5 ans d'interdiction de séjour.	Tentative vaine du capitaine dissident Chandon en Guyane. BBC interdite.	
	21	L'audition de la BBC est interdite.	Navire américain à Cayenne. Robert dépêche le Guercy en Guyane. Le conseiller général guyanais Darnal se plaint au Consul des EU du manque de libertés.	
	23			Combats franco-français de Dakar.
Octobre	3		Consul des EU du manque de libertés.	Statut des Juifs.
	13		Un délégué brésilien à Cayenne propose à Darnal son soutien à une éventuelle indépendance guyanaise.	Des commissions administratives remplacent les CG. Blum, Mandel, Reynaud, Jouhaux, Auriol, Daladier... sont internés.
	14	Arrestation d'un restaurateur de P.-à-P. qui diffusait publiquement la BBC. Il est interné au Fort Napoléon malgré son acquittement.		

III		Guadeloupe	Région Caraïbe	Métropole et corrélats
1940	23			Montoire : Hitler/Pétain.
	24			Dissidence de la Nouvelle-Calédonie.
	Novembre 3		Nouveaux accords Greenslade-Robert.	Syndicats dissous.
	Décembre 13		Martinique : F. Esther est arrêté. Chandon et 300 hommes passent en Guyane Britannique.	fin du 1 <sup>er</sup> ministère Laval.
	19	Tirolien est suspendu puis arrêté. <i>La Voix du Peuple</i> est suspendue. Réorganisation des municipalités.		
	27		Un article du Daily News (EU) revendique les Antilles Françaises.	
1941	Janvier		Leahy, Gouverneur de Porto Rico est nommé ambassadeur à Vichy. Création de la Légion des Combattants.	
	24	A P.-à-P., la Place de la Victoire est rebaptisée : Place du Maréchal Pétain.		
	29	Jugé à nouveau en Martinique, Valentino est acquitté mais interné au Fort Napoléon puis à l'Île du Diable.		
	Février 2		* J. Massip, envoyé gaulliste en Dominique.	Kouffra.
	Mars Avril	Réorganisation des municipalités.	Les EU constatent le respect des accords Greenslade-Robert.	Affaire de Syrie : combats franco-français.
	Mai 1 <sup>er</sup>	Exaltation de la Révolution Nationale lors de la Fête du Travail.		Avions allemands en Syrie.
	13	Fête de Jeanne d'Arc.	Fête de Jeanne d'Arc en Guyane et Mar-	

		conférences de Lénis Blanche sur la Fr. civilisatrice.			
	Juin	12		Les EU publient les accords et se réservent le droit de les modifier.	
	Juillet	21	Lors du discours de la Fête de Schoelcher, le Dr Rosan-Girard critique le régime. Rosan-Girard est interné au Fort Napoléon.	Martinique : 4 Békés internés pour dissidence.	
	Septembre			La Commission de Wiesbaden exige l'interdiction des patrouilles américaines dans les Antilles françaises.	
	Octobre		Début de l'affaire Genoud. Discours du Pt de la Cour d'Appel Heimbürger en faveur de la R. Nationale.		
	Décembre	1 <sup>er</sup> 7		Entrée en guerre des EU après P. Harbor.	St-Florentin.
		11			Avertissement de Leahy à Paris.
		17 24		Amiral Horne en Martinique. St-Pierre & Miquelon passent à la Dissidence.	
1942	Janvier			Conférence de Rio de Janeiro. EU souhaitent participation des Etats américains au conflit.	
	Février		Remise du Christ en croix dans les maires.	Bombardement d'Aruba par des sous-marins allemands. Un blessé allemand est en Martinique.	

D. Chathuant, 1990

	IV	Guadeloupe	Région Caraïbe	Métropole et corrélats
	Avril		Les EU exigent l'interdiction des Ant. Fr. à l'Axe.	Retour de Laval.
1942	Mai	1 <sup>er</sup> Cérémonies de la Fête du Travail.	Une patrouille de l'US. AF atterrit à St-Barthélémy. Une patrouille brésilienne atterrit en Guyane. L'Amiral Robert proteste.	Fête du travail.
		9	L'Amiral Horne dénonce les accords.	
		18		
		22	Création d'un comité permanent des fêtes publiques.	
		23	Relance de l'affaire Genoud.	
	Juin		* Le Mexique entre dans le conflit.	
	août	21	* Le Brésil entre dans le conflit.	
	Septembre	14	Mgr Genoud aumônier de la Jeanne d'Arc.	
	Novembre	8	Rupture des contacts avec l'AFN.	EU en AFN.
		11	Rupture des contacts avec l'AFN.	Allemands en zone sud.
		28	* Départs nombreux vers la Dominique, Antigua & Montserrat.	
1943	Février	10	Pétition des notables martiniquais en faveur du ralliement.	
		10	L'administration commence à négocier avec Vichy le remplacement de l'évêque.	
	Mars	18	Ralliement de la Guyane à la Dissidence & Libération de Valentino et Lara.	
		20	Bertaud, l'envoyé de de Gaulle est retenu à Trinidad par les Américains. Le gouverneur Rapenne envoyé par Giraud parvient en Guyane	
		20	Le Comité France Combattante distribue des tracts dans Basse-Terre.	

	30	Sabotage des lignes téléphoniques de Port-Louis et Petit-Canal. Grève des ouvriers de Beauport. Plusieurs dizaines de personnes attaquent la gendarmerie. 2 morts. Incidents à Pointe-Noire.	* Création de la Caribbean Commission.	
Mai	1 <sup>er</sup>	Incidents à P.-à-P. à l'occasion de la Fête du Travail. Incidents à Bouillante.		
	2	Incidents à P.-à-P. Manifestations à Basse-Terre : un mort et des blessés graves.		
	3	Démission du Conseil Municipal de Basse-Terre.		
	17	Dissidence du R.P Dugon (Gourbeyre).		
	27	Retour clandestin de Valentino. Réunion du Conseil Municipal de P.-à-P. en comité secret.		Fondation du (Conseil National de la Résistance). De Gaulle à Alger.
Juin	28			
	2	Des officiers du Jeanne d'Arc passent à la Dissidence.		
	3	Echec du groupe de Valentino dans l'attaque du poste de radiodiffusion de Destrellan.		Création du (Comité Français de Libération Nationale).
	6	Valentino, Sorrèze et Négrit repartent en Dominique. Le secrétaire Gal Poirier cherche à contacter la Dissidence, Sorin l'envoie en Martinique où il le fait arrêter.		
	18		Commémoration illégale de l'Appel de 1940 devant le Monument aux Morts à F.-de-France. Dissidence de marins.	

D. Chathuant, 1990

V			Guadeloupe
1943	Juin	27	* Plus de 2 000 Guadeloupéens et Martiniquais se trouvent en Dominique.
		29	
1943	Juillet	5	Retour de Valentino.
		9	
		14	
	Août	15	Arrivée d'Hoppenot et de Poirier : r liement de la Guadeloupe. Poirier nommé gouverneur p.i. Sorin échap au lynchage.
		13	* Arrivée de Mgr Gay (qui doit sa r mination à Vichy).
		17	Conférence de Valentino sur la place la Victoire : Poirier est traité d'hom de Vichy.
		21	La Délégation exécutive du Conseil C néral est décrétée illégale.
	Octobre	25	* Retour de rapatriés de Dominique
		2	
		8	Le Conseil Général procède à l'électi d'un délégué à la Consultative d'Alge Résultat invalidé.
29		Arrivée du gouverneur Bertaud. Valentino élu à la Consultative.	
1944	Janvier	30	
	Février	21	Motion des maires à l'adresse du CFL
	Avril		Création de la Région Guadeloupe o PCF.
	Juin	2	
1945			Victoire de l'alliance SFIO/PCG a municipales. La SFIO domine et l maires de Vichy sont balayés. Ide pour les cantonales. Emeutes à P.-à-P. à la suite d'un fa divers. Valentino et M <sup>me</sup> Eboué députés.
1946			Loi de départementalisation des Vie les Colonies.
1947			Nouvelles élections municipales : vi toire SFIO/PCG. * Inauguration à Roseau (Dominiqu

Région Caraïbe	Métropole et corrélats
<p>tinerie de la garnison martiniquaise nmandée par Tourtet. matum de Tourtet à l'Amiral. Ma- stations à F.-de-France. al ordonne en vain le sabordage de lotte des Antilles.</p> <p>ivée d'Hoppenot, délégué d'Alger : la rtinique est ralliée à la Dissidence. rier est libéré.</p> <p>emaniements constitutionnels à nidad et abaissement du cens.</p> <p>amaïque : Bustamante est libéré. uration du suffrage universel pour e fois dans une Antille Britannique.</p> <p>aire député de la Martinique. de départementalisation des Vieil- Colonies.</p> <p>ne stèle en hommage à la Dissidence.</p>	<p>La Corse passe sous contrôle allié.</p> <p>Les Alliés reconnais- sent le CFLN. Fin de la Dyarchie De Gaulle/Giraud.</p> <p>Brazzaville. Décès de Félix Eboué (17-5-44).</p> <p>Le CFLN devient le Gouvernement Provi- soire de la Républi- que Française.</p> <p>Naissance de l'Union Française.</p>

## Annexe<sup>1</sup>

Les Etats-Unis augmentèrent considérablement leur présence dans la Caraïbe pendant la seconde guerre mondiale au cours de laquelle ils développèrent leurs installations à Panama, à Porto Rico et dans les Iles Vierges. A Porto Rico, par exemple, 200 millions de dollars US furent dépensés pour des projets de constructions militaires. Les Roosevelt Roads, un complexe naval gigantesque, et la base aérienne de Ramey furent construits pendant ces années.

Mais les Etats-Unis commencèrent dès lors à revendiquer des droits sur l'ensemble du Bassin caribéen dont la majeure partie était encore sous domination coloniale britannique, néerlandaise ou française. L'objectif immédiat était la défense contre la menace allemande. En échange de cinquante destroyers obsolètes, la Grande-Bretagne autorisa les Etats-Unis à installer des bases à Trinidad, à la Barbade, à Sainte-Lucie et en Guyane britannique. Comme l'a écrit Gordon Lewis, auteur de *The growth of modern West-Indies*<sup>2</sup> : « la fortune changeante des Iles a été faite et défaite par les arrangements des traités des congrès européens et, plus récemment, comme lors du destroyer deal<sup>3</sup> de 1940, par les premiers ministres britanniques et les présidents américains (...). » La présence américaine allait avoir un impact profond sur les régions concernées, particulièrement sur Trinidad. La culture américaine pénétra le pays par le truchement des troupes d'occupation et les dollars US amassés par les exécutants locaux au service des intérêts américains aidèrent à créer les bases financières d'une vie politique locale.

Au cours de ces années, Roosevelt fit aussi clairement comprendre aux Britanniques que les Américains n'accepteraient pas plus longtemps une présence coloniale dans la région. Le Commonwealth caribéen ne représentait pas seulement un élément stratégique de la « sphère d'influence américaine », il avait aussi une importance économique croissante. De grandes sociétés commerciales des Etats-Unis avaient commencé à pénétrer les Antilles : United Fruit, W.R. Grace, Standard Oil et Texaco, les banques Chase Manhattan et First National City et, ce qui

---

1. Extrait de l'ouvrage *Under the eagle, US intervention in Central America & the Caribbean*, London, Latin American Bureau 1981, pp. 24 & 25, essai de traduction D. Chathuant pour le *Bulletin de la SHG*. Cette traduction n'est pas l'œuvre d'un professionnel. Il ne s'agit que d'une illustration visant à replacer l'article précédant dans un contexte plus général.

2. NDT : la croissance des Antilles Modernes.

3. NDT : l'auteur parle de l'« American-bases destroyers deal ». Nous avons, pour une simple question de style, préféré l'expression « destroyer deal », déjà employée dans l'article qui précède cet extrait.

était de première importance, les sociétés exploitant la bauxite. Alcoa et sa firme-sœur Alcan<sup>4</sup> avaient consolidé un quasi-monopole sur les gisements de bauxite des Guyane britannique et néerlandaise entre 1912 et 1922, en grande partie grâce à des doubles transactions<sup>5</sup> et à des escroqueries. Certes les firmes exploitaient en Guyane un minerai de faible valeur, cependant elles l'envoyaient en Amérique du Nord pour le transformer en aluminium, de sorte que les Guyanais ne récoltèrent jamais le bénéfice d'un aluminium de haute valeur produit localement.

L'aluminium était utilisé en aéronautique et dans l'industrie d'armement, la bauxite guyanaise fournit une contribution substantielle à la victoire anglo-américaine dans la seconde guerre mondiale. Quoi qu'il en fût, il n'y eut aucune récompense pour les populations pauvres de Guyane. Quand Arthur Vining Davis, patron d'Alcan Aluminium, mourut en 1962, il laissa une fortune de 400 millions de dollars US dont la majeure partie fut léguée à une fondation à la condition que les fonds de celle-ci ne fussent pas utilisés au bénéfice des citoyens des pays caribéens producteurs de bauxite ou d'aucun autre pays en dehors des Etats-Unis et de leurs possessions.

Pendant la guerre, une commission caribéenne anglo-américaine fut mise sur pied dont le siège se trouvait à Trinidad. Son but était de maintenir la « stabilité » dans la région pendant le conflit mais aussi de consolider l'influence croissante des Etats-Unis dans la région. Les résultats de la coopération anglo-américaine pour la région furent, pour le Commonwealth Caribéen post-colonial, l'émergence d'une stratégie fondée sur l'établissement d'une fédération des Antilles. La fédération qui fut organisée en 1958<sup>6</sup>, fut virtuellement imposée par les Britanniques qui ne prirent quasiment jamais en considération les besoins et les intérêts réels des populations de la région ; elle s'effondra en 1961. Au lieu d'une fédération accédant à l'indépendance en tant qu'entité unique comme cela était prévu, on vit chaque territoire devenir indépendant pour lui-même. Les Etats-Unis étaient forcés de repenser le problème.

L'ingérence croissante des Etats-Unis dans le Commonwealth Caribéen reflétait l'émergence progressive, au cours des années de conflit, de la supériorité économique et politique des Etats-Unis sur l'ensemble de l'Europe. En Amérique Centrale, les Etats-Unis firent pression sur les gouvernements pour que propriétés et avoirs allemands fussent confisqués et comme le marché européen était fermé, les pays de la région en vinrent à dépendre du seul marché des Etats-Unis. Entre 1930 et 1934, l'Amérique centrale vendait aux Etats-Unis 20 % de sa récolte totale de café et 75 % à l'Europe. Entre 1940 et 1944, la part des Etats-Unis atteignit les 87 %. Comme le café représentait 70 % à 80 % des exportations totales de la région, la dépendance à l'égard des Etats-Unis en était encore accrue.

Jenny Pearce.

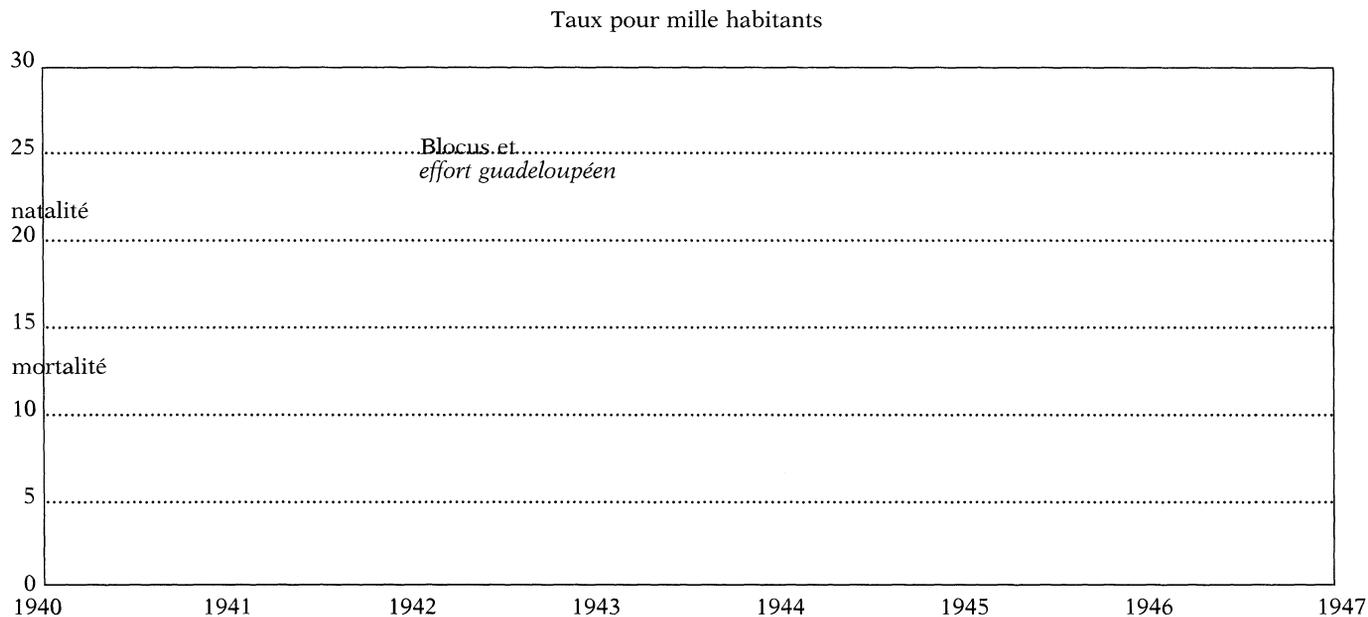
---

4. Cela est à relier au fait qu'E. Sempaire (*La Guadeloupe an tan Sorin*, 1984) cite justement des noms de navires appartenant à ces compagnies et signalés comme ayant participé au ravitaillement de la Guadeloupe en 1942/43.

5. NDT : l'auteur parle de « double dealing ». Faut-il parler de « dessous de tables » ou simplement de « doubles transactions » ?

6. NDT : West Indian Federation.

## Le mouvement démographique guadeloupéen de 1940 à 1947



Chiffres : H. Alamkan, *La Guadeloupe en 1946*, TER, Arch. Départ. de la Guadeloupe, 1984.